

REUNION PUBLIQUE

PLUi Ardèche des Sources et Volcans : Présentation du diagnostic territorial

Jeudi 27 septembre 2018 à Lalevade-d'Ardèche

Ordre du jour

1. Introduction

- Documents d'urbanisme : contexte réglementaire
- PLUi Ardèche des Sources et Volcans : contexte territorial, planning prévisionnel et gouvernance

2. Synthèse du diagnostic et des enjeux du territoire

- Positionnement du territoire,
- Diagnostic paysager, architectural et urbain,
- Diagnostic socio-économique,
- Équipements/mobilités,
- Etat initial de l'environnement.

3. Échanges

Introduction

Contexte réglementaire

> Des changements incessants de la législation



Avant 2000 : des documents d'urbanisme permissifs en terme de constructibilité
= étalement urbain > La consommation d'espace représentait 100 000 ha urbanisés par an (superficie de l'Ardèche tous les 5 ans)
+ coût important en termes de réseaux,
+ développement de quartiers/villages « dortoirs », moins de lien social, ...
+ imperméabilisation des sols,...

1er grand tournant en 2000 : loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain)
= lutte contre l'étalement urbain
= intégration de la notion de projet urbain
= mixité des quartiers

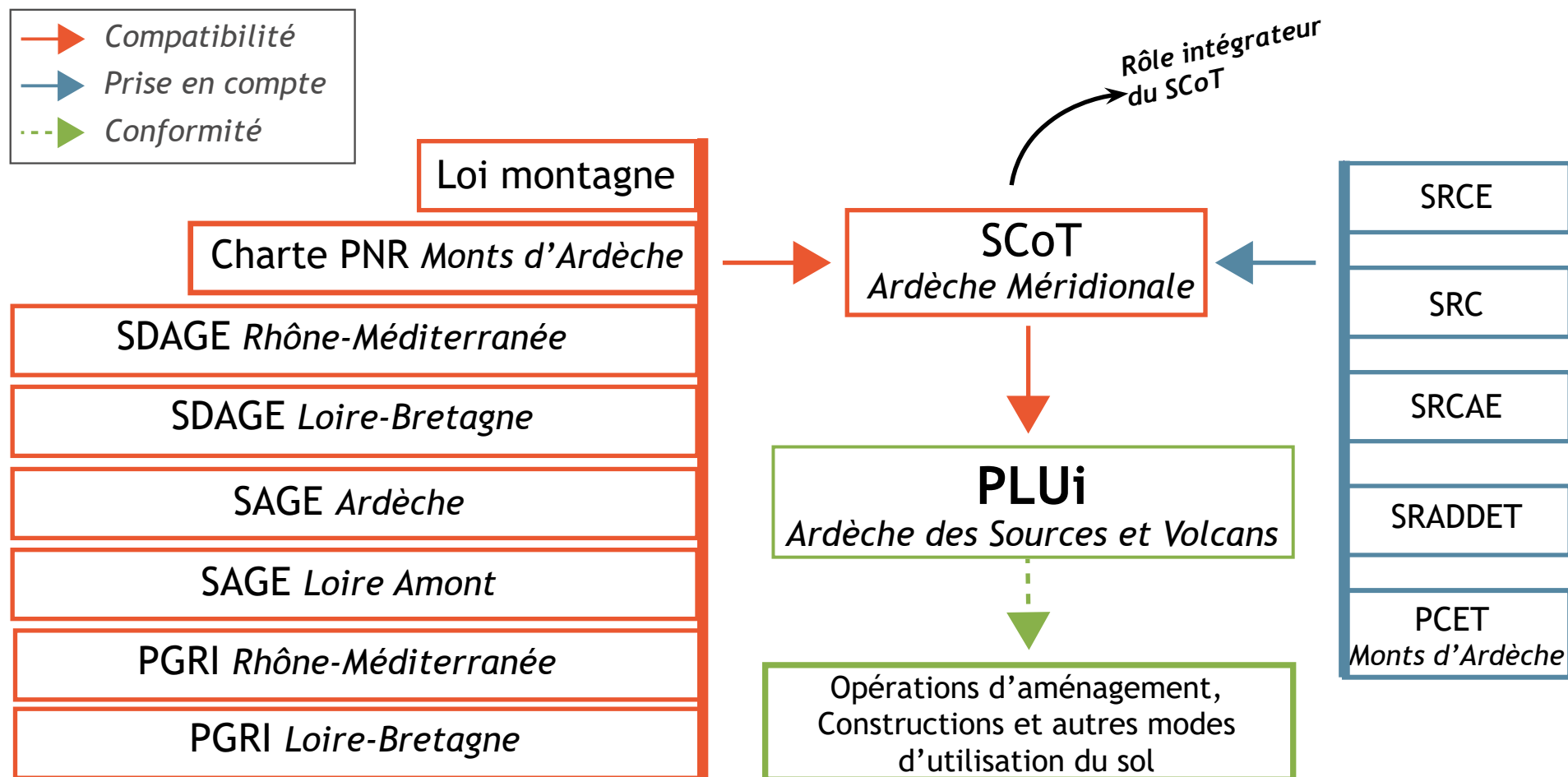
2009-2010 : lois «Grenelle»
= développement durable au cœur du projet urbain
= limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels
= thématiques déplacement, biodiversité et énergie plus fortement intégrées

Loi ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové) en mars 2014
= moderniser les documents d'urbanisme et renforcer la loi Grenelle 2
= renforcement de la densification des zones déjà urbanisées pour moins étendre l'urbanisation sur les espaces agricoles et naturels

Introduction

Contexte réglementaire

> La prise en compte des orientations et des objectifs supra communaux de gestion de l'espace : les documents cadres



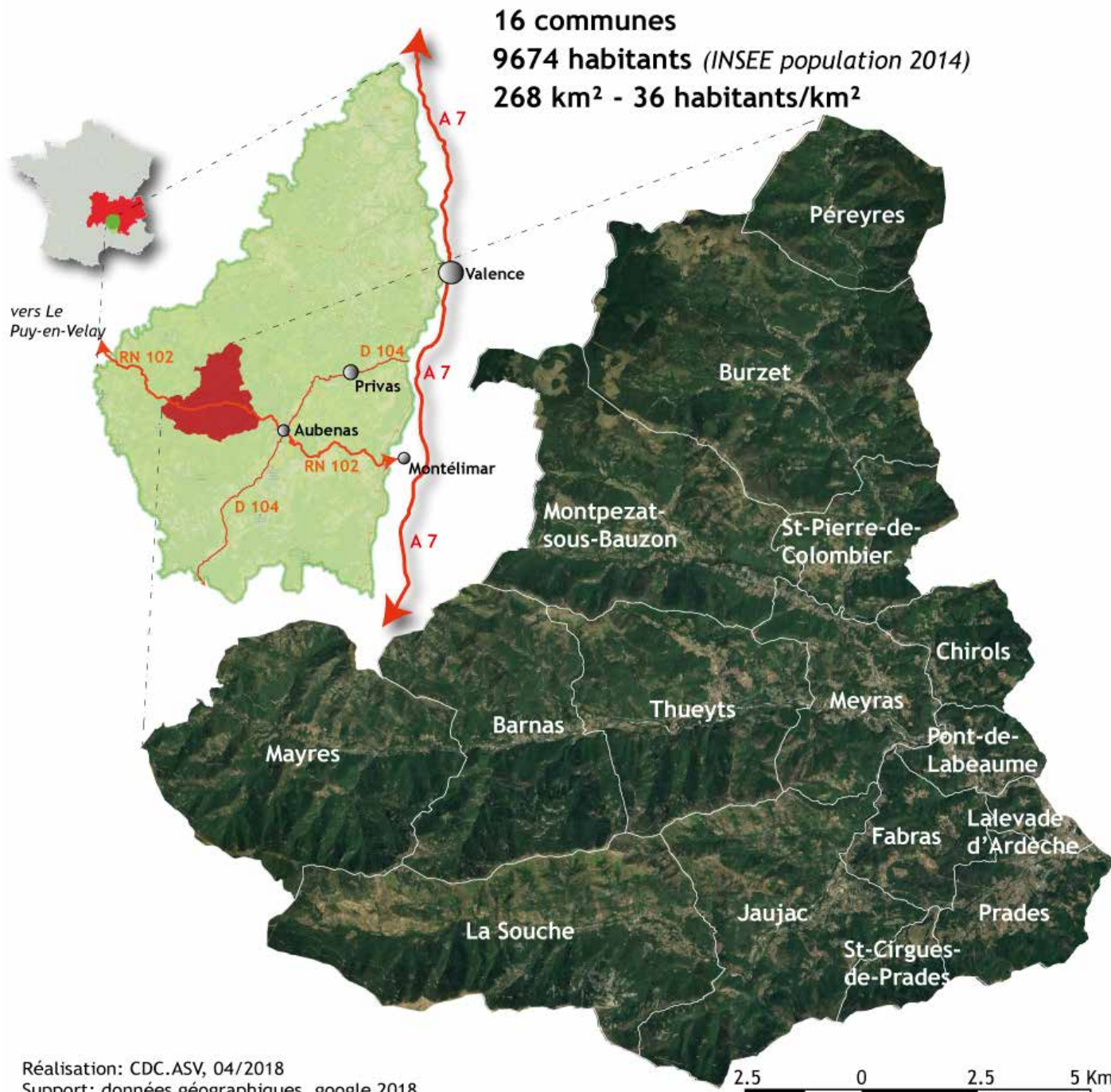
*la conformité impose la retranscription à l'identique de la règle, son respect à la lettre ;
la compatibilité implique de respecter l'esprit de la règle ;
la prise en compte induit de ne pas s'écarter de la règle.

Introduction

Le PLUi, qu'est-ce-que c'est ?

> Le PLUi est le document cadre établissant les orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10-15 ans sur la base du projet politique :

- Il fixe les règles d'urbanisme permettant de mettre en œuvre le projet de territoire, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (POS, PLU, carte communale...).
- Il doit répondre aux objectifs de développement du territoire tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie.

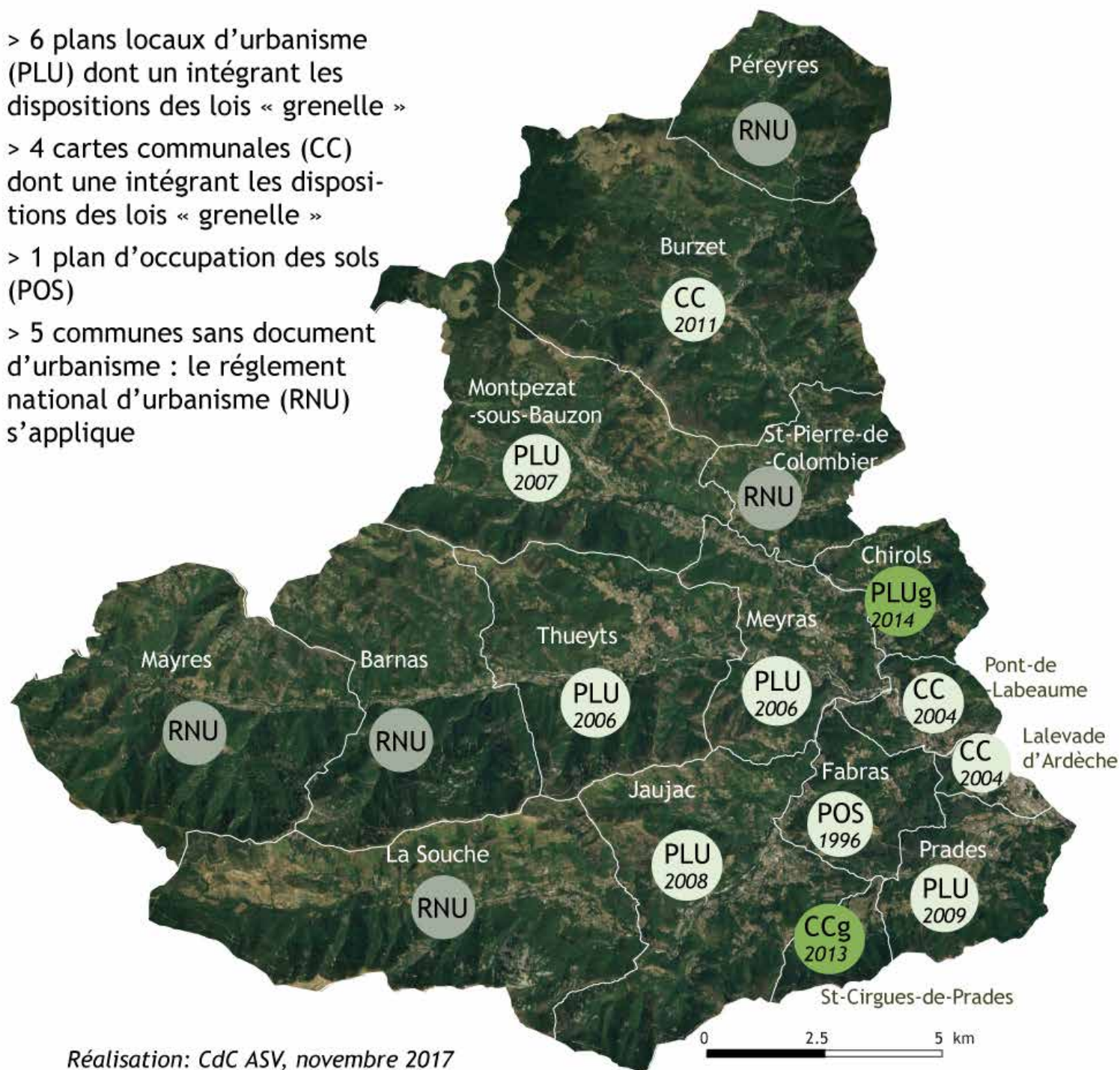


Réalisation: CDC.ASV, 04/2018
Support: données géographiques, google 2018

Introduction

Contexte

- > 6 plans locaux d'urbanisme (PLU) dont un intégrant les dispositions des lois « grenelle »
- > 4 cartes communales (CC) dont une intégrant les dispositions des lois « grenelle »
- > 1 plan d'occupation des sols (POS)
- > 5 communes sans document d'urbanisme : le règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique



Réalisation: CdC ASV, novembre 2017

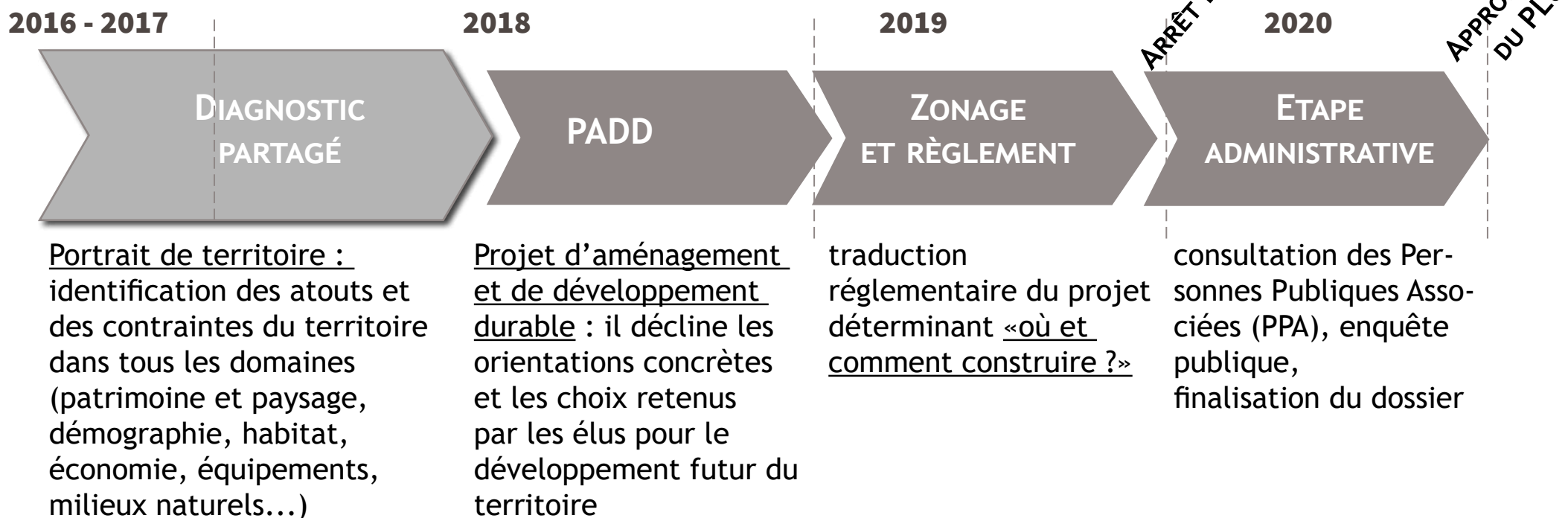
Introduction

Construction du PLUi Ardèche des Sources et Volcans

Prise de compétence urbanisme puis prescription du PLUi fin 2015 fixant les objectifs suivants :

- Maintenir et accueillir des habitants dans un environnement de qualité
- Favoriser un développement économique basé sur les qualités spécifiques du territoire
- Préserver et valoriser les ressources locales (naturelles, agricoles, bâties, paysagères) en tant que socles du développement de la communauté de communes et éléments majeurs d'attractivité

> Les grandes étapes : planning prévisionnel

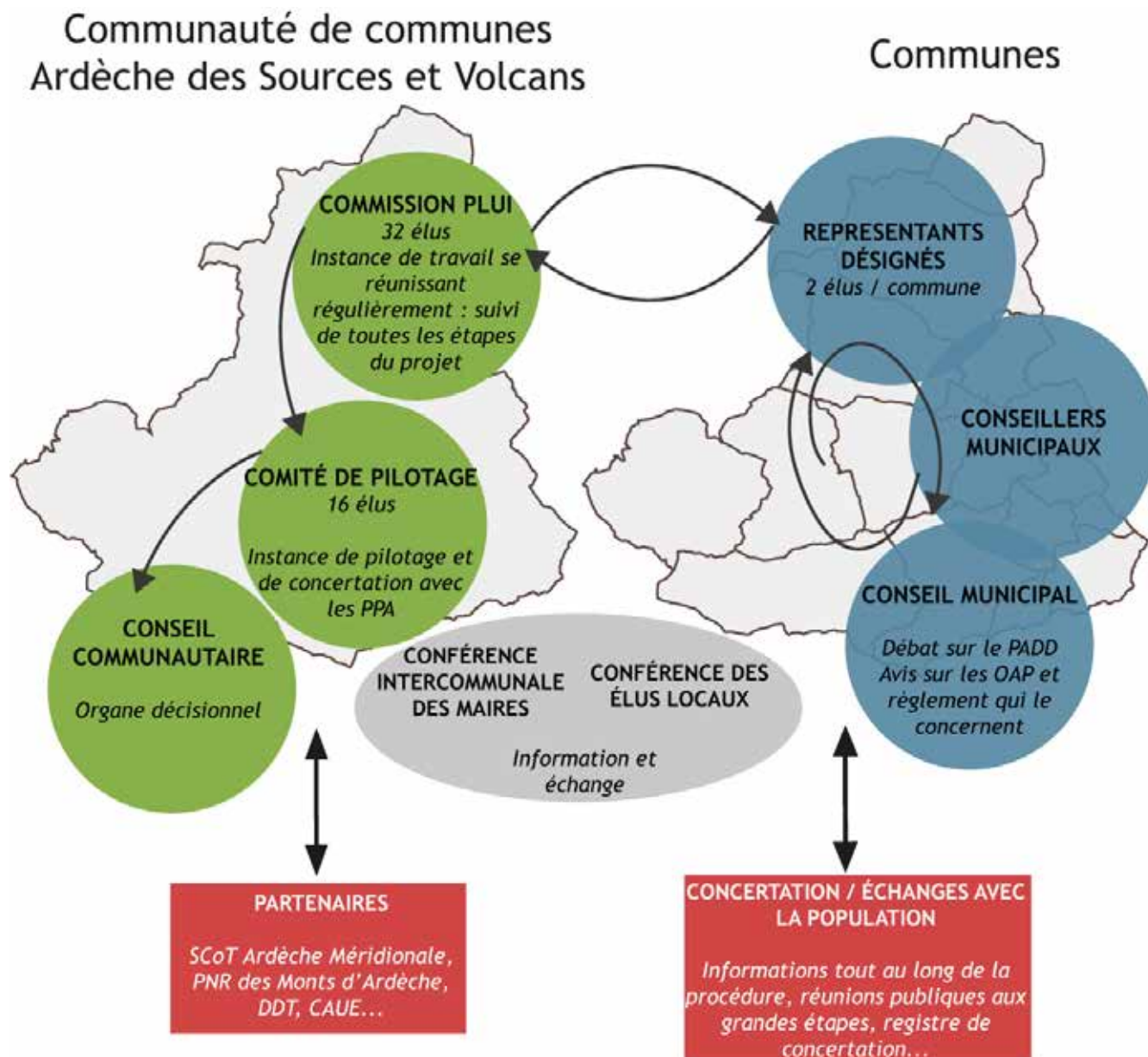


Introduction

Gouvernance

> Instances de travail pour l'élaboration du PLUi :

- Equipe projet (Président, vice-président en charge de l'urbanisme, directeur et chargée de mission PLUi) : pilotage politique et technique
- Commission PLUi (2 élus / commune) : suivi de toutes les étapes du projet
- Comité de pilotage (bureau de la CdC) : pilotage / concertation avec les PPA
- Conseil communautaire : organe décisionnel

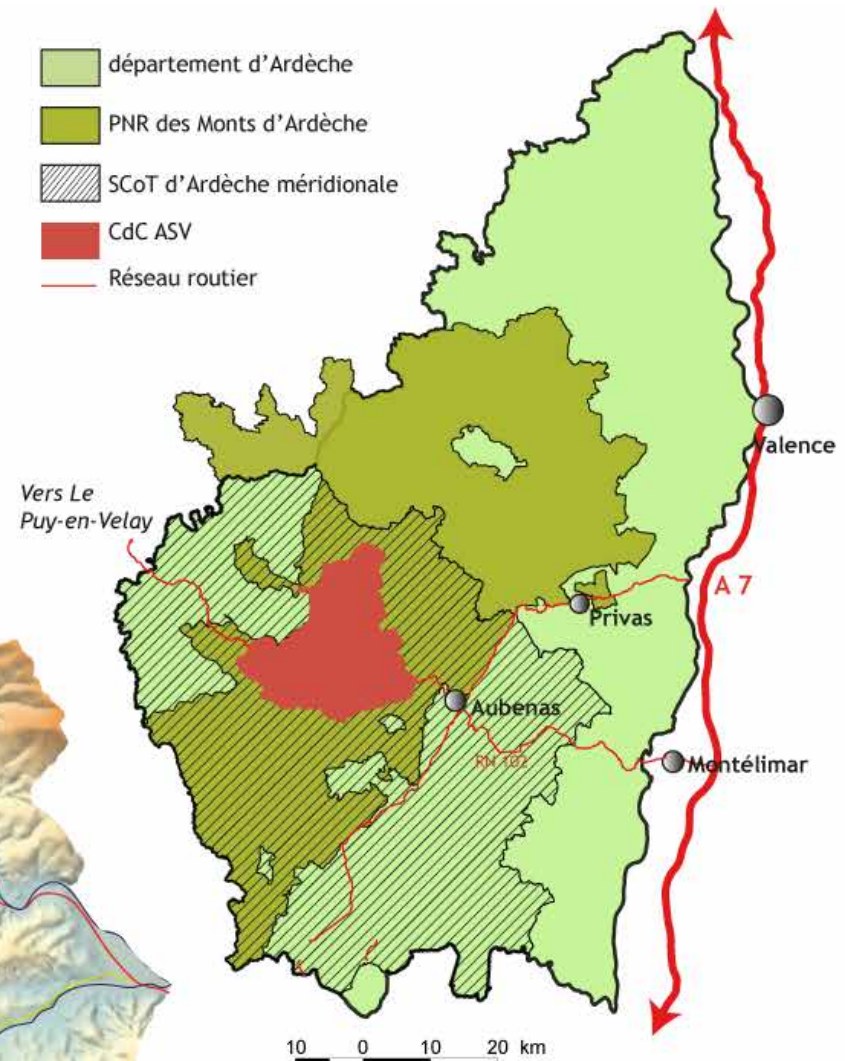
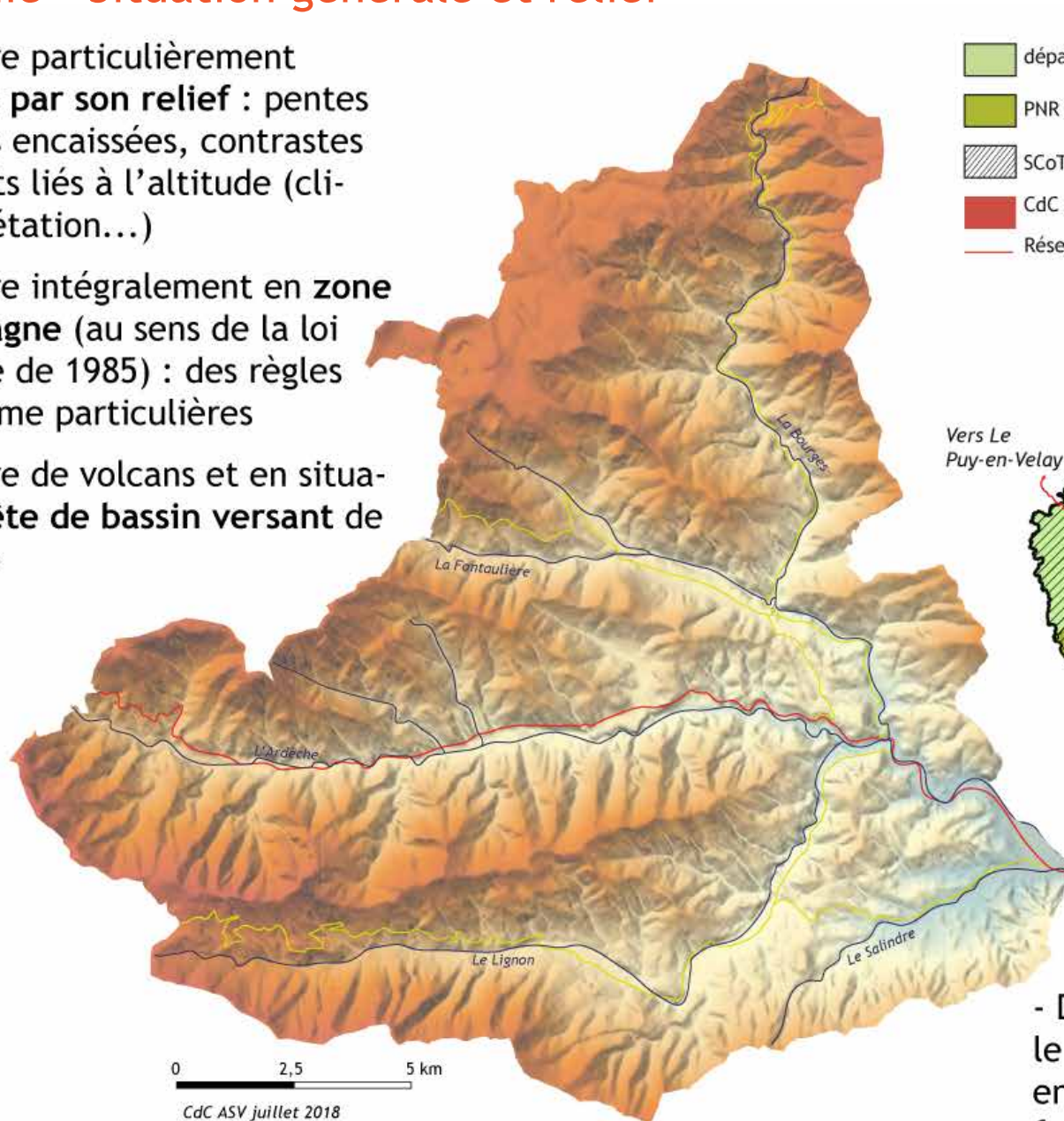


Chapitre 1 - Positionnement et identité du territoire

1 - Positionnement et identité du territoire

Géographie - Situation générale et relief

- Territoire particulièrement **contraint par son relief** : pentes et vallées encaissées, contrastes importants liés à l'altitude (climat, végétation...)
- Territoire intégralement en **zone de montagne** (au sens de la loi montagne de 1985) : des règles d'urbanisme particulières
- Territoire de volcans et en situation de **tête de bassin versant** de l'Ardèche



- Deux grands documents cadres pour le PLUi : la charte du PNR et le SCoT en cours d'écriture, qui vont orienter fortement le projet de la CdC

1 - Positionnement et identité du territoire

Occupation du sol et évolution

- Composante majeure du territoire : les espaces naturels (92%), et plus particulièrement forestiers (67%)
- Part faible de l'espace agricole (3,9%), recul important des espaces de vergers
- Concentration des secteurs aménagés dans les vallées, sur des espaces contraints et en concurrence
- Croissance assez rapide des espaces urbanisés ces 15 dernières années (croissance de 7% entre 2002 et 2011), occupant malgré tout une faible part de la surface intercommunale (3,5%)

Evolution des espaces urbanisés entre 2002 et 2011

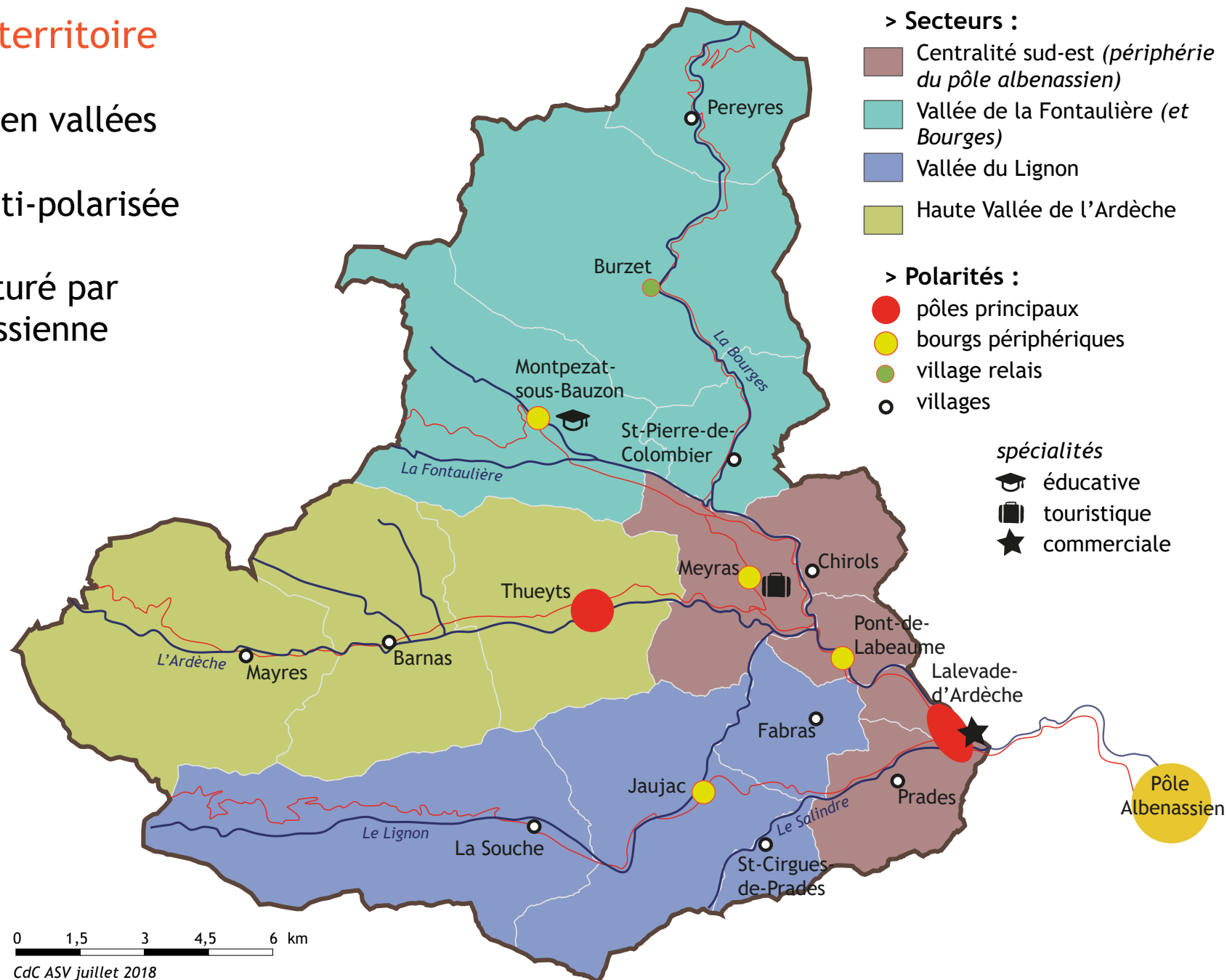


0
N
Réalisation
Source : DI

1 - Positionnement et identité du territoire

Organisation du territoire

- Fonctionnement en vallées
- Organisation multi-polarisée
- Largement structuré par l'influence albenassienne



Chapitre 2 - Diagnostic paysager, architectural et urbain

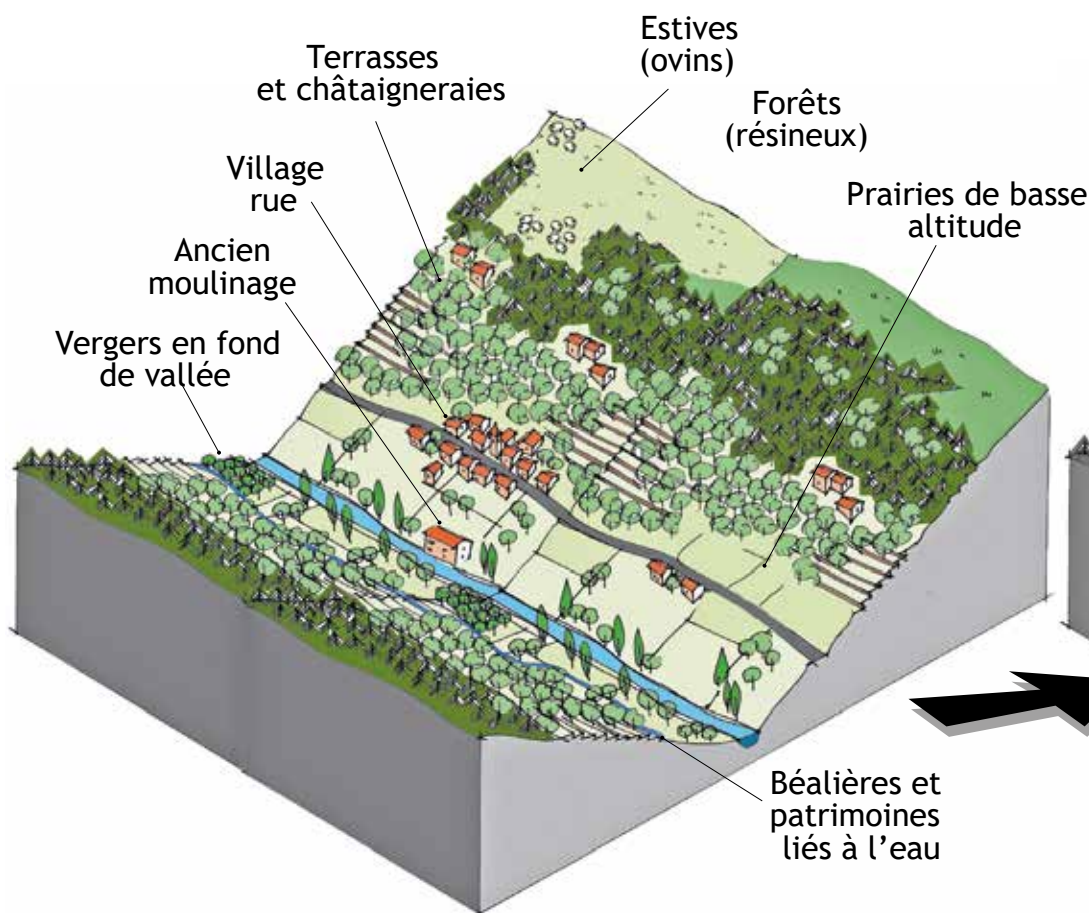


2 - Diagnostic paysager, architectural et urbain

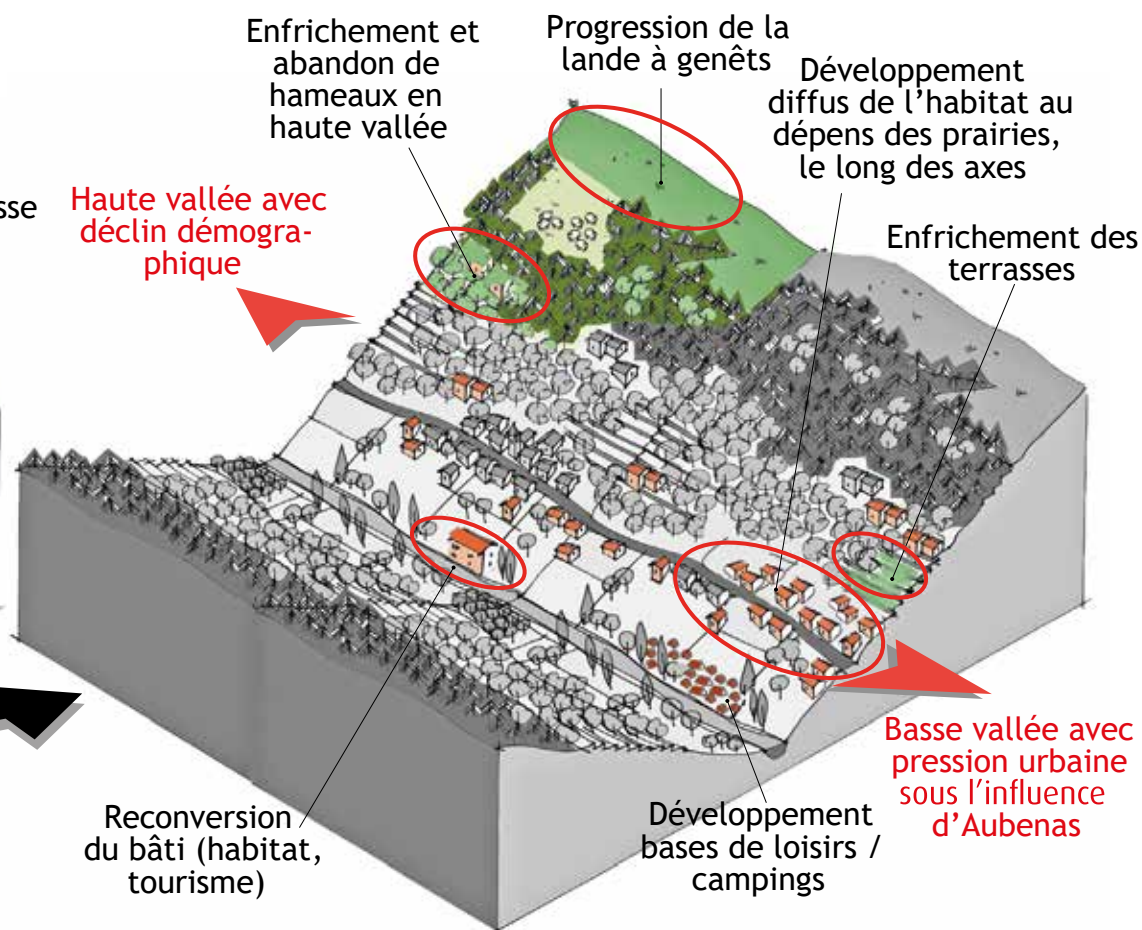
Caractéristiques paysagères

Entité paysagère «Haute Cévenne»

Eléments structurants



Dynamiques en cours



2 - Diagnostic paysager, architectural et urbain

Caractéristiques paysagères

> Territoire de contrastes : à la base d'une très grande diversité paysagère à reconnaître comme une très grande qualité du territoire Ardèche des Sources et Volcans, inverser la tendance à l'uniformisation du paysage

> Territoire historiquement organisé et aménagé : Repenser l'aménagement du territoire tel qu'il était historiquement aménagé

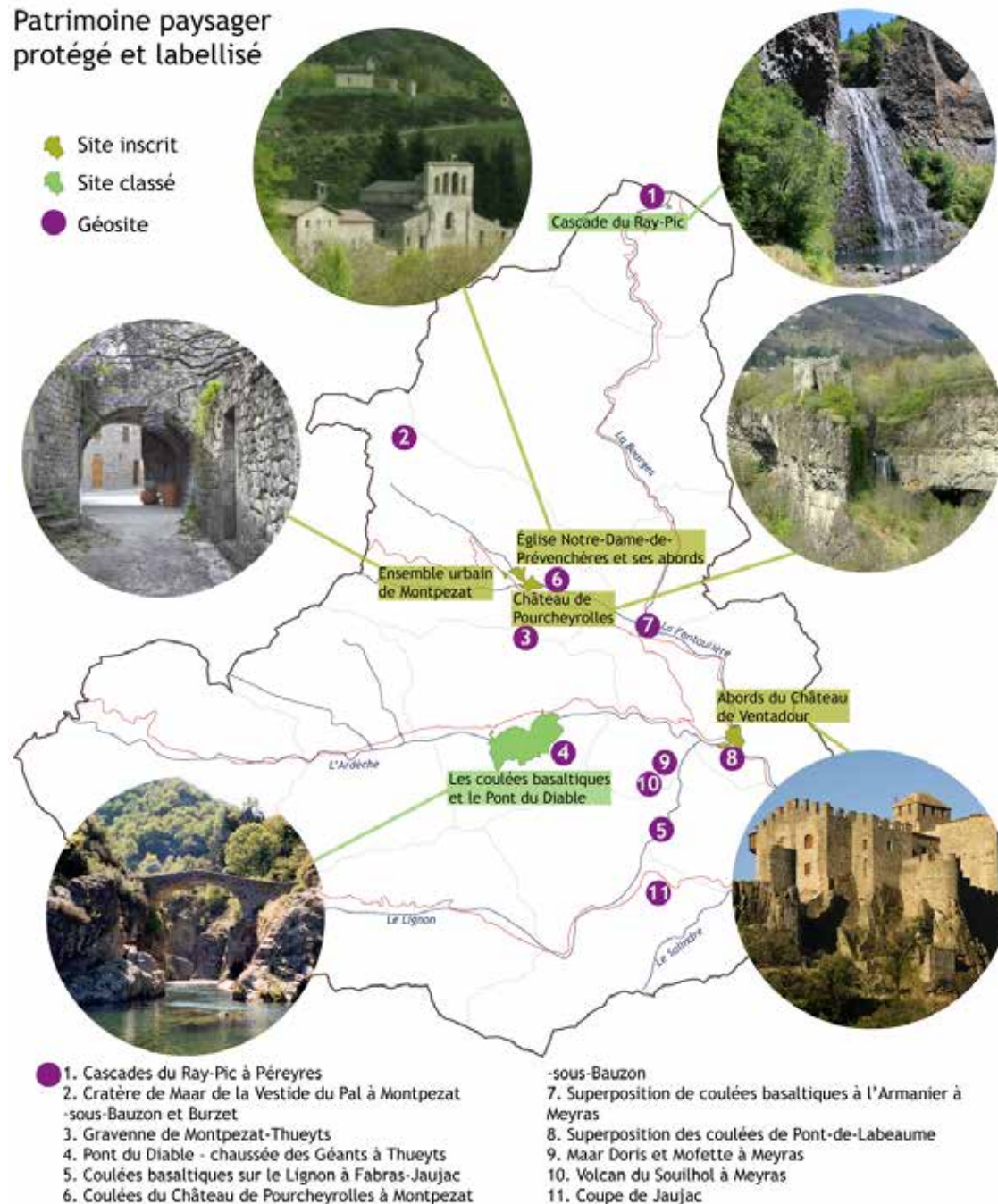
> Territoire sous influences : Se saisir des influences comme des atouts pour le territoire et ne pas les subir

> Territoire riche de ses ressources naturelles et culturelles : Valoriser soutenablement les ressources du territoire

- requalifier certains sites (sites oubliés/secrets : tel que le château de Pourcheyrolles)
- préserver et mettre en valeur les sites emblématiques du territoire de la CdC
- mettre en valeur et protéger le patrimoine volcanique

Patrimoine paysager protégé et labellisé

- Site inscrit
- Site classé
- Géosite



2 - Diagnostic paysager, architectural et urbain

Patrimoine bâti

Un patrimoine bâti très riche constituant un point de repère fort sur le territoire, une composante majeure du cadre de vie



Pont du Travers (Mayres)

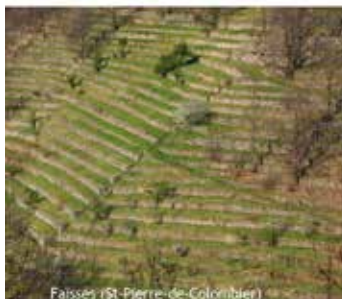


Croix (Pont-de-Labeaume)



Enteou (St-Cirqus-de-Prades)

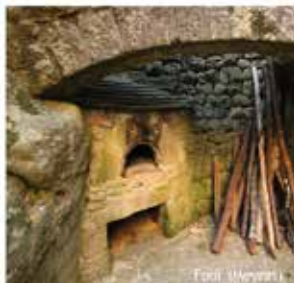
Enteou (Pont-de-Labeaume)



Faïsses (St-Pierre-de-Colombier)



Fenêtre à meneaux (Ruisseau de la Ligne)



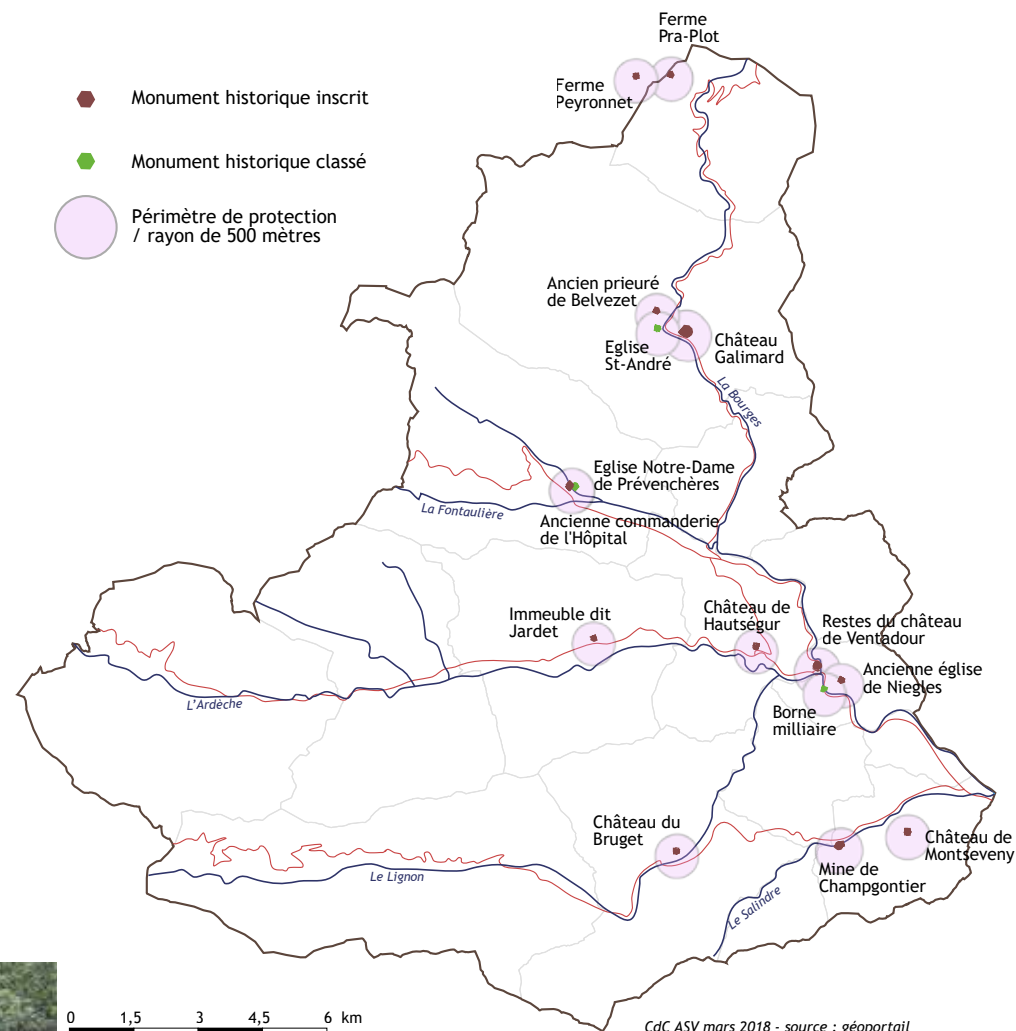
Forêt (Mayres)



Tour de Chadenac



Mines de Champgontier



Château de Galimard

2 - Diagnostic paysager, architectural et urbain

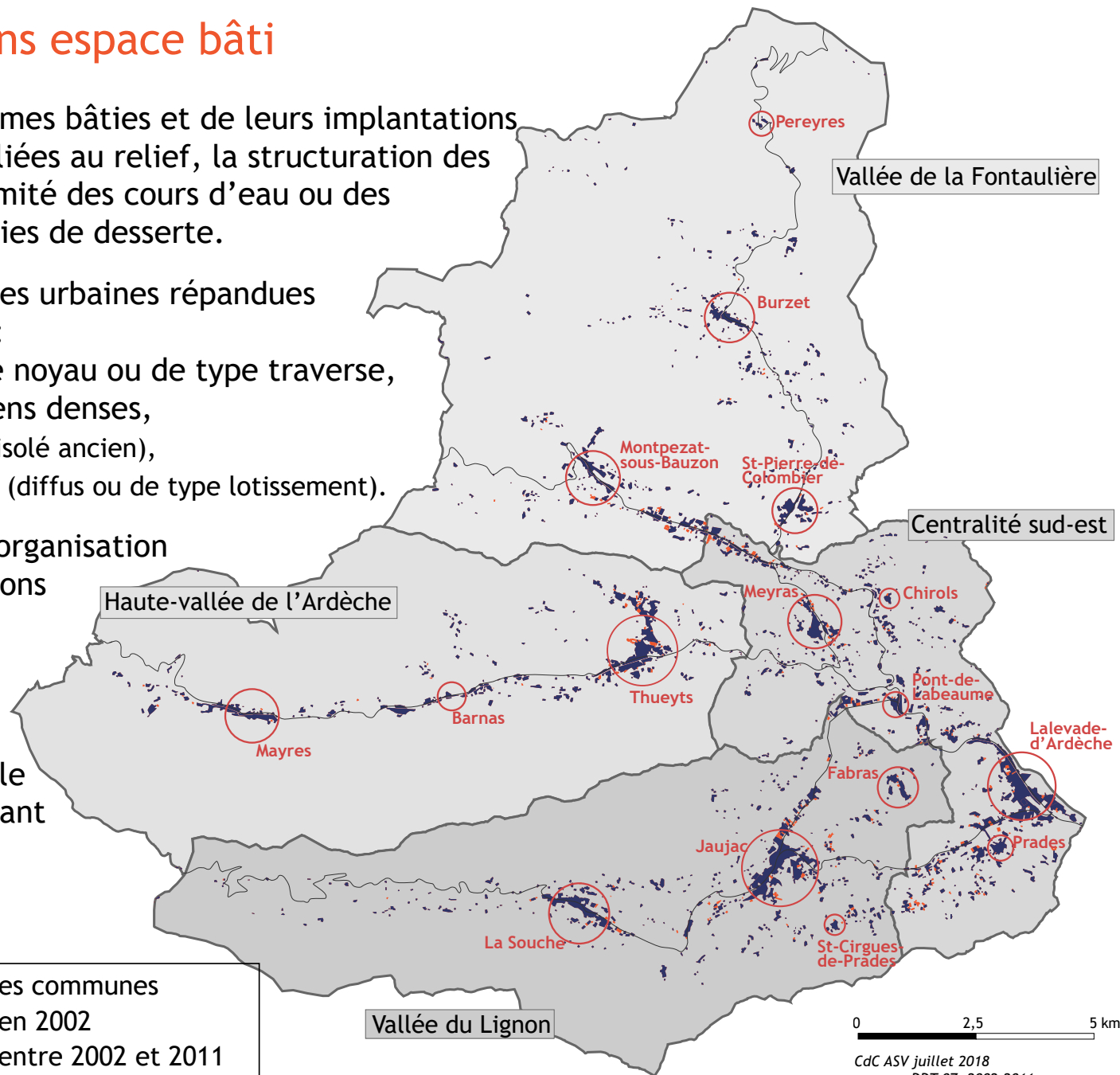
Implantations espace bâti

Diversité des formes bâties et de leurs implantations sur le territoire liées au relief, la structuration des vallées, la proximité des cours d'eau ou des sources et les voies de desserte.

Différentes formes urbaines répandues sur le territoire :

- bourgs de type noyau ou de type traverse,
- hameaux anciens denses,
- écarts (habitat isolé ancien),
- habitat récent (diffus ou de type lotissement).

> Evolution de l'organisation et des constructions traditionnelles, implantation des constructions récentes, leur intégration dans le tissu urbain existant et dans leur environnement.



CdC ASV juillet 2018
source : DDT 07, 2002-2011

2 - Diagnostic paysager, architectural et urbain

Espaces bâtis : analyse des capacités de densification

Mitage avec près de 37 ha disponibles dans le tissu urbain représentant approximativement un potentiel de 580 logements

> à préciser pour prendre en compte les enjeux naturels, paysagers et agricoles dans le tissu urbain

> analyse à confronter à l'étude conduite dans le cadre du SCoT

> puis à croiser avec les besoins en logements du territoire sur la durée du PLUi et la capacité de mutation de l'espace bâti (résorption de la vacance, changements de destinations des bâtis existants...) pour déterminer si de nouvelles zones constructibles sont à prévoir dans le PLUi.



PAU et potentiels constructibles - extrait carte Jaujac

Chapitre 3 - Analyse socio-économique

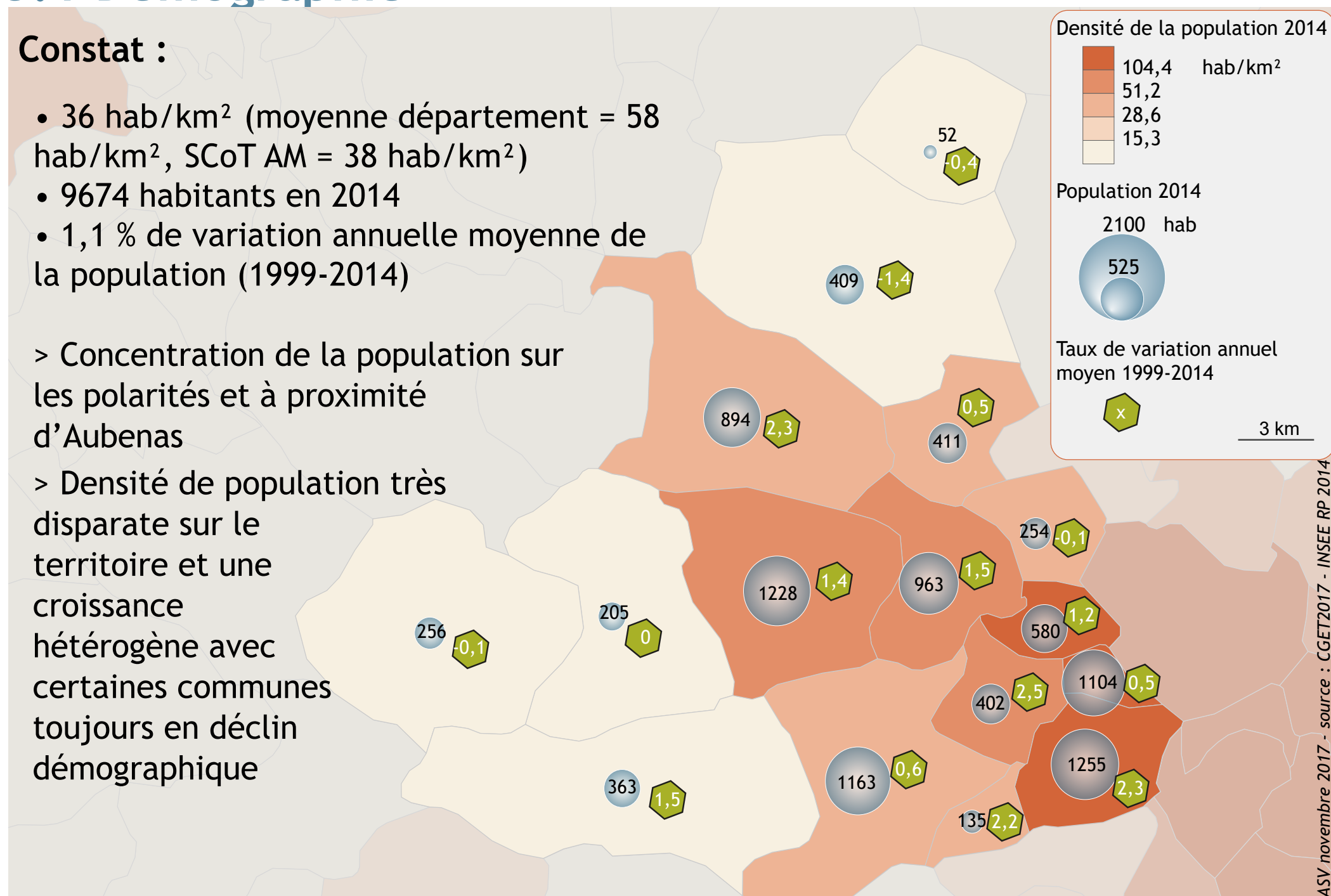
3.1 Démographie

Constat :

- 36 hab/km² (moyenne département = 58 hab/km², SCoT AM = 38 hab/km²)
- 9674 habitants en 2014
- 1,1 % de variation annuelle moyenne de la population (1999-2014)

> Concentration de la population sur les polarités et à proximité d'Aubenas

> Densité de population très disparate sur le territoire et une croissance hétérogène avec certaines communes toujours en déclin démographique



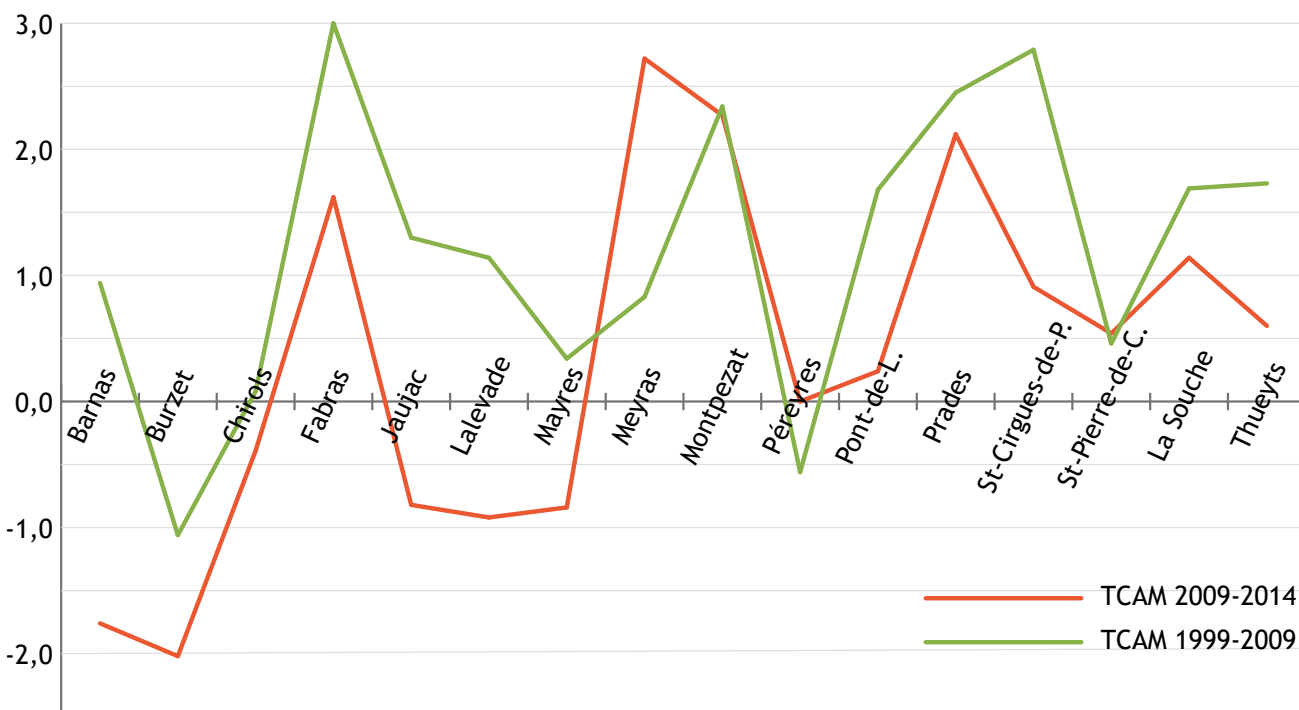
ASV novembre 2017 - source : CGET2017 - INSEE RP 2014

3.1 Démographie

Grandes tendances :

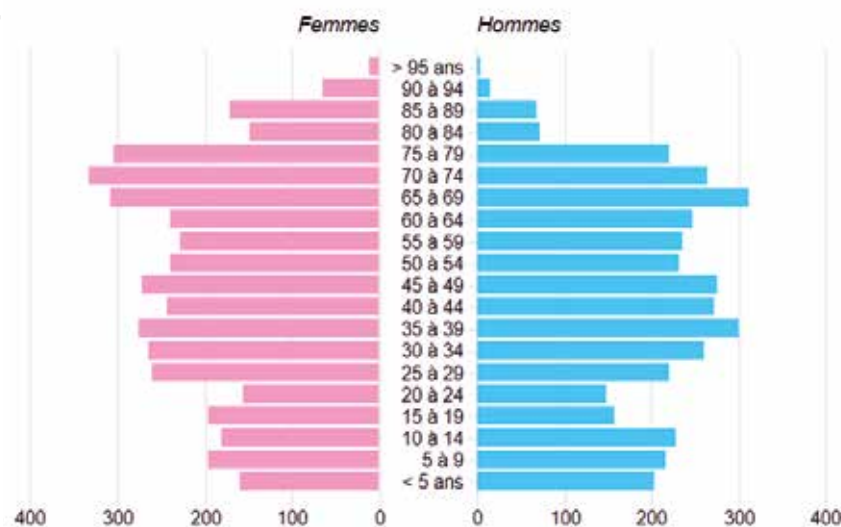
- Ralentissement de la croissance démographique
- Solde naturel négatif largement compensé par le solde migratoire
- Perte d'attractivité pour les jeunes et population vieillissante
- Desserrement de la taille des ménages (2,11 personnes résidants en moyenne dans un foyer en 2014, contre 2,26 en 1990)
- Baisse du niveau de vie des ménages

Taux de variation annuel moyen de la population 1999-2014



Pyramide des âges 1999

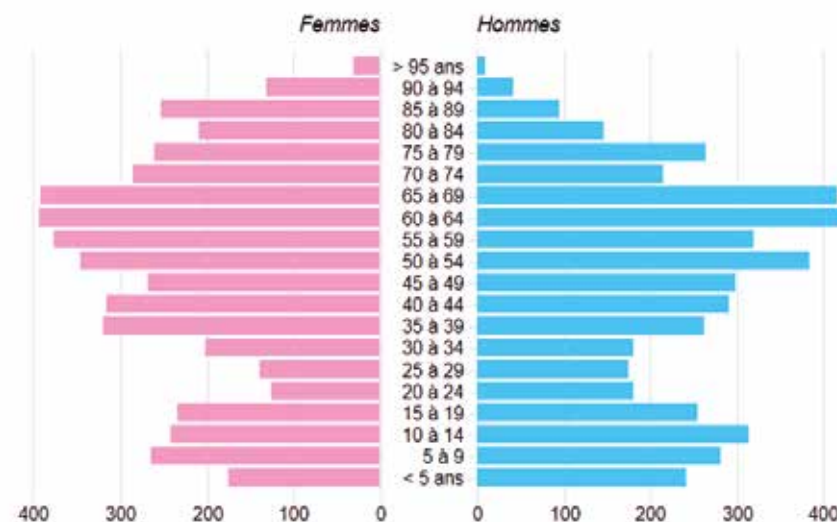
CdC ASV



Source : INSEE, RP - 1999

Pyramide des âges 2014

CdC ASV

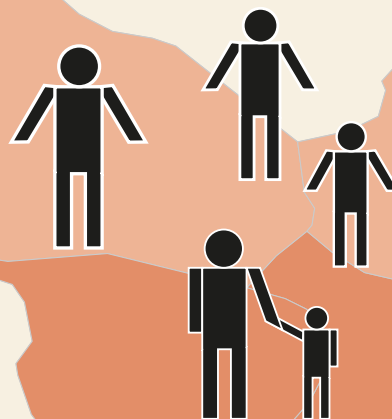


Source : INSEE, RP - 2014

3.1 Démographie

Enjeux :

- Un équilibre démographique à trouver (spatialement, mixité générationnelle et sociale)
- Un maintien du nombre d'habitants grâce à un solde migratoire positif : des nouveaux arrivants à accueillir
- Une population vieillissante avec de nouveaux besoins, un territoire à rendre attractif pour les jeunes



3.2 Habitat

Constat :

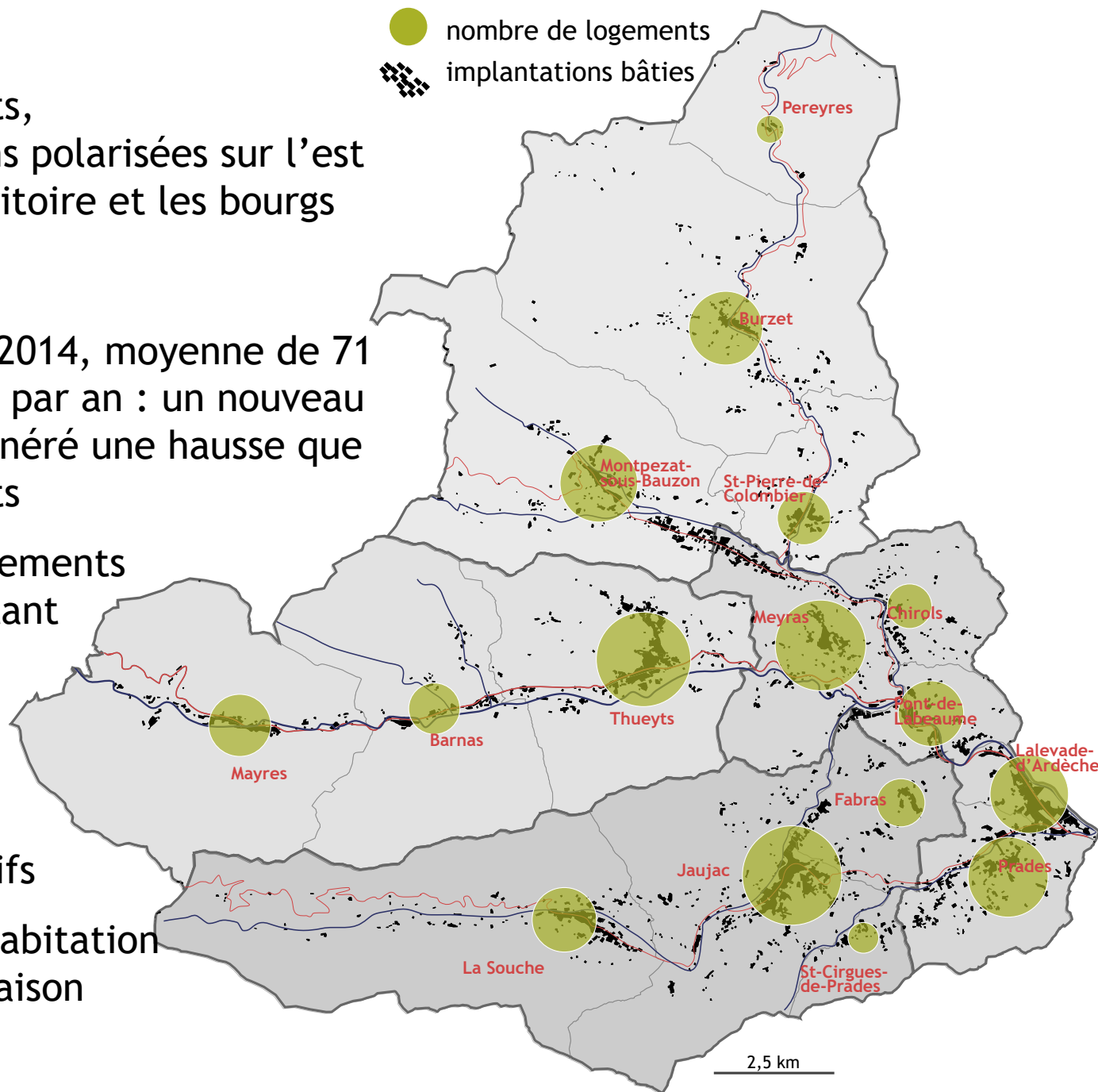
> 7838 logements,
des constructions polarisées sur l'est
et le sud du territoire et les bourgs
structurants.

- entre 1999 et 2014, moyenne de 71 logements créés par an : un nouveau logement n'a généré une hausse que de 1,28 habitants

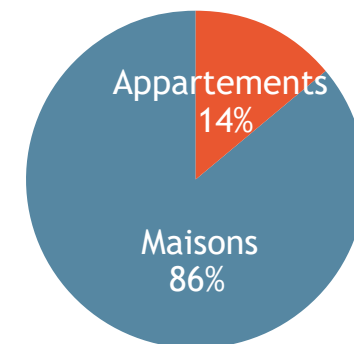
- un parc de logements ancien : 67% datant d'avant 1975

- un territoire de propriétaires : faible part de logements locatifs

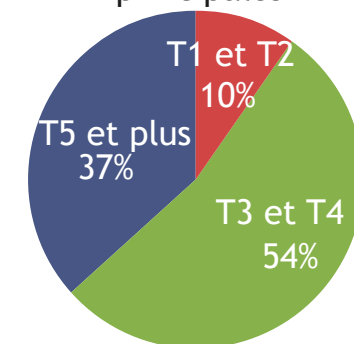
- un modèle d'habitation dominant : la maison



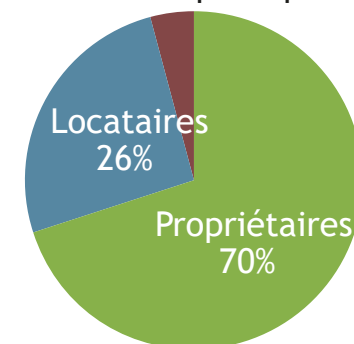
Type de logements



Taille des résidences principales



Statut d'occupation des résidences principales

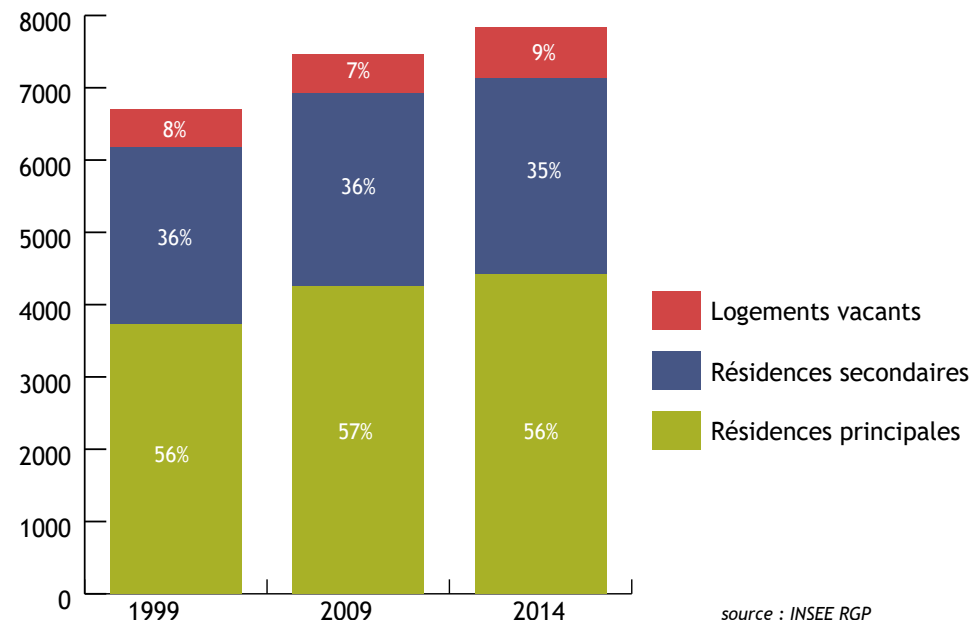


CdC ASV juillet 2018 source : DDT 07, 2002-2011, INSEE 2014, Sitadel

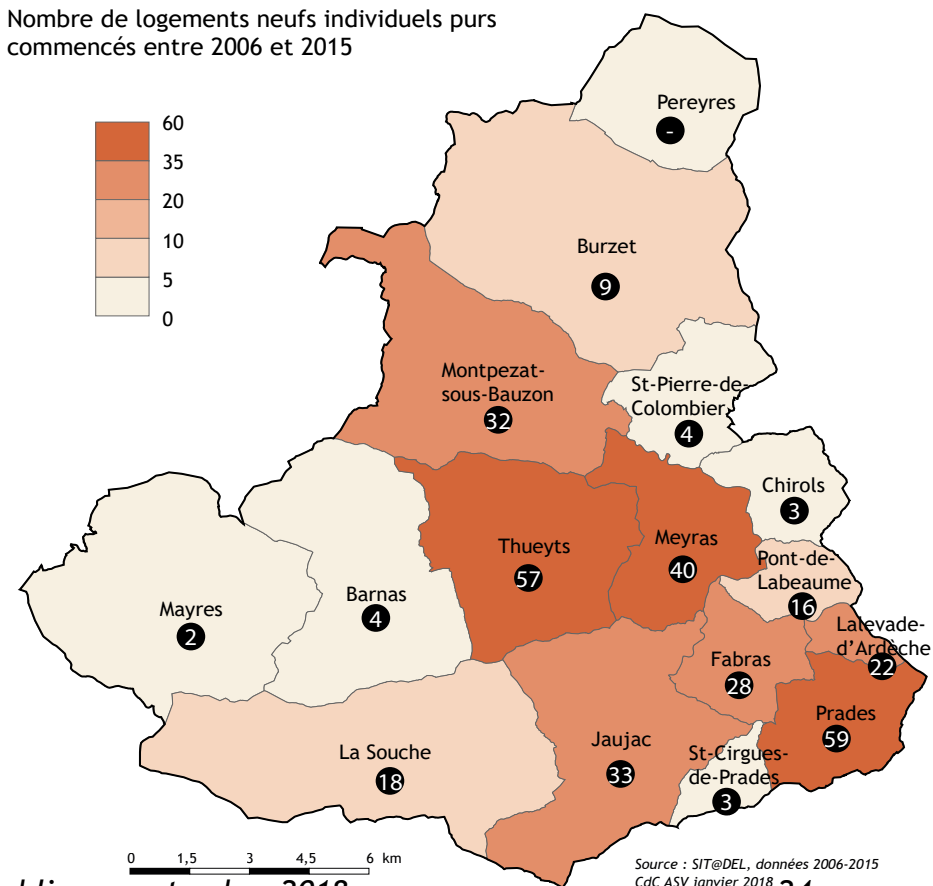
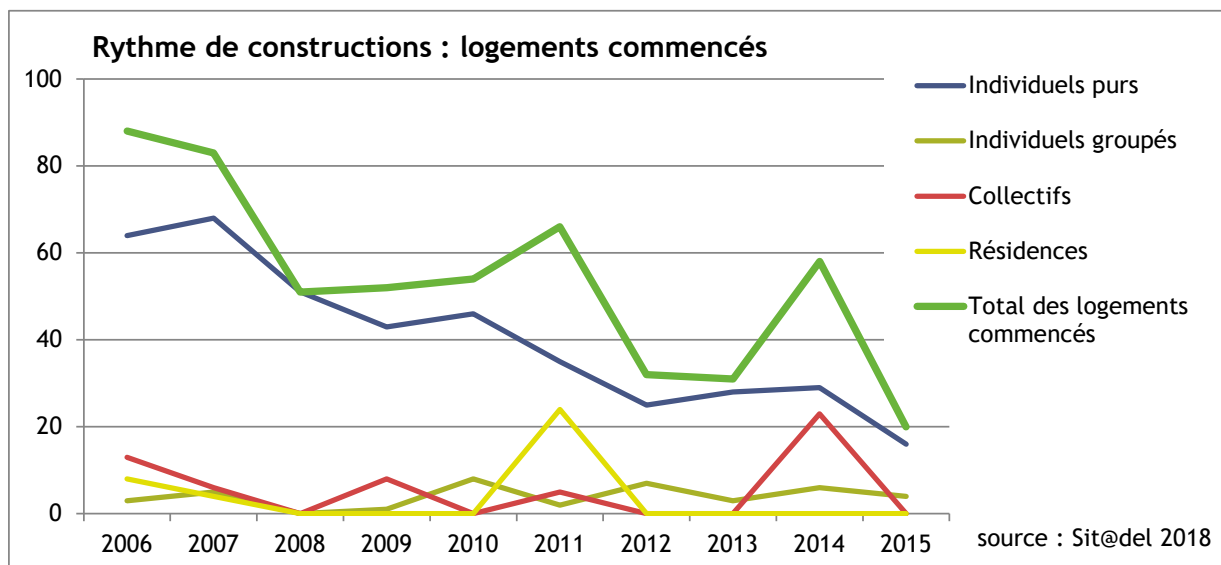
3.2 Habitat

Dynamiques :

- Hausse de la vacance
- Ralentissement du rythme de construction entre 2006 et 2015, 74% des logements commencés sont des constructions neuves (parmi lesquels 84% des maisons individuelles) et 26% des constructions sur bâtiment existant.



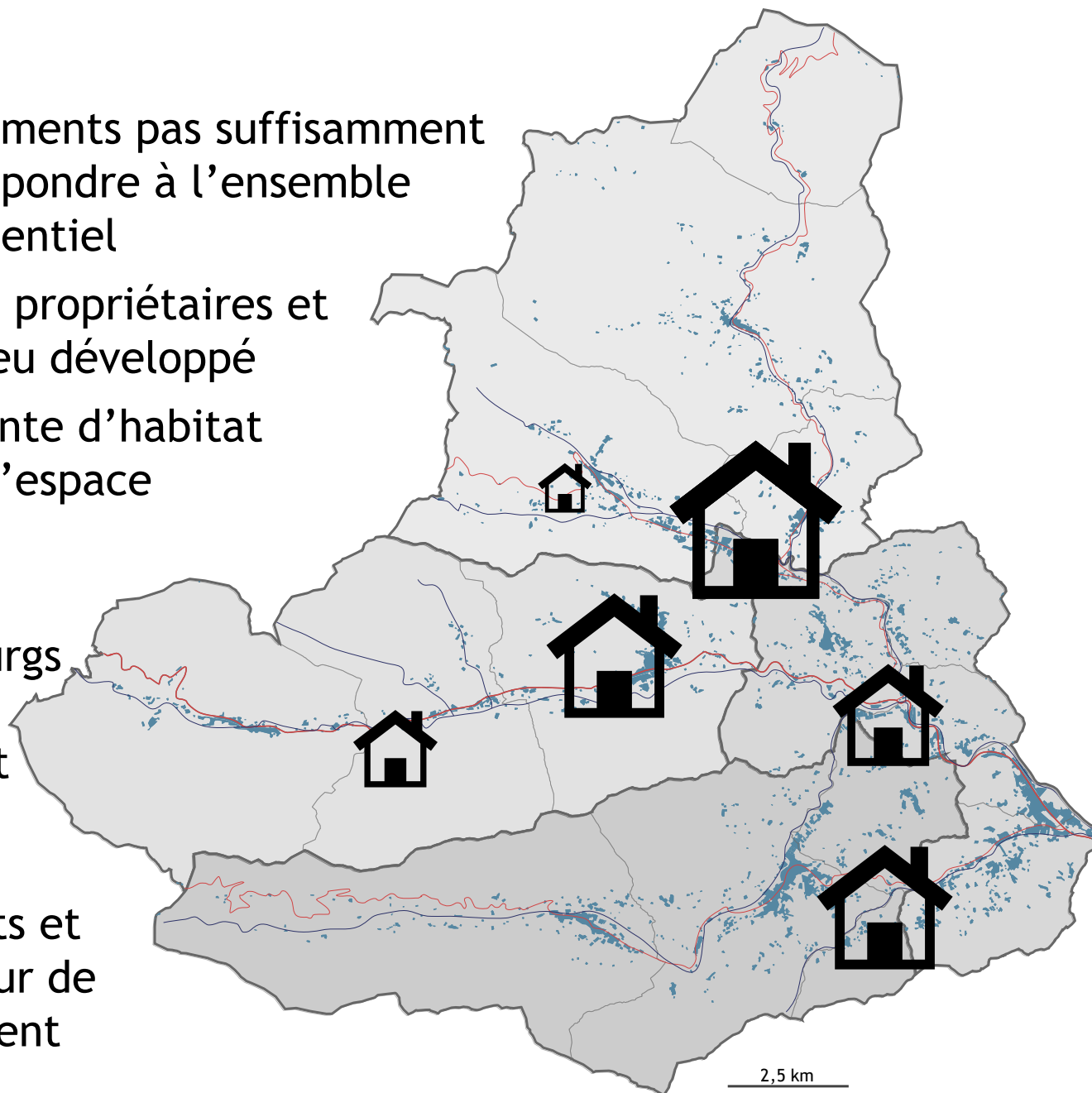
Nombre de logements neufs individuels purs commencés entre 2006 et 2015



3.2 Habitat

Enjeux :

- Un parc de logements pas suffisamment diversifié pour répondre à l'ensemble du parcours résidentiel
- Un territoire de propriétaires et un parc locatif peu développé
- Une forme récente d'habitat consommatrice d'espace et banalisant le paysage
- Des centres bourgs et noyaux de villages comptant une part assez importante de logements vacants et peu attractifs pour de l'habitat permanent



3.3 Emploi - activité

Données générales

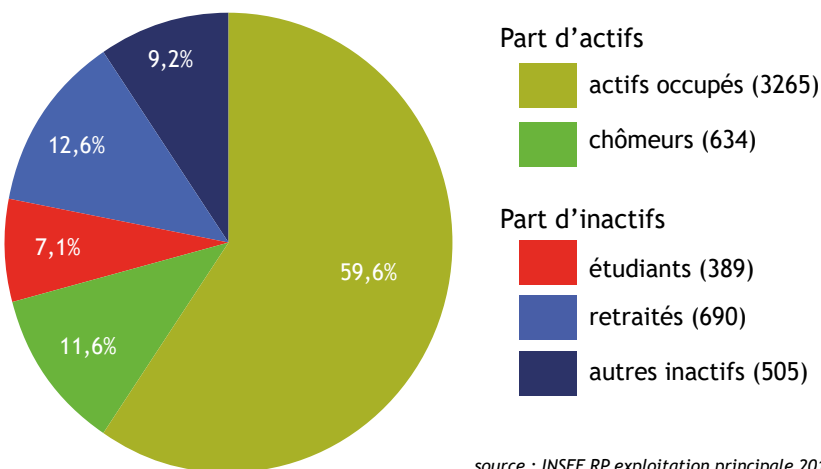
Une économie présentielle = caractérisée par une activité majoritairement destinée à satisfaire les besoins des populations résidents sur le territoire ainsi que celles présentes provisoirement (présence touristique)

Population active (15-64 ans)

> 56,7% de la population de la CdC

Part de la population active au chômage : 16,2%

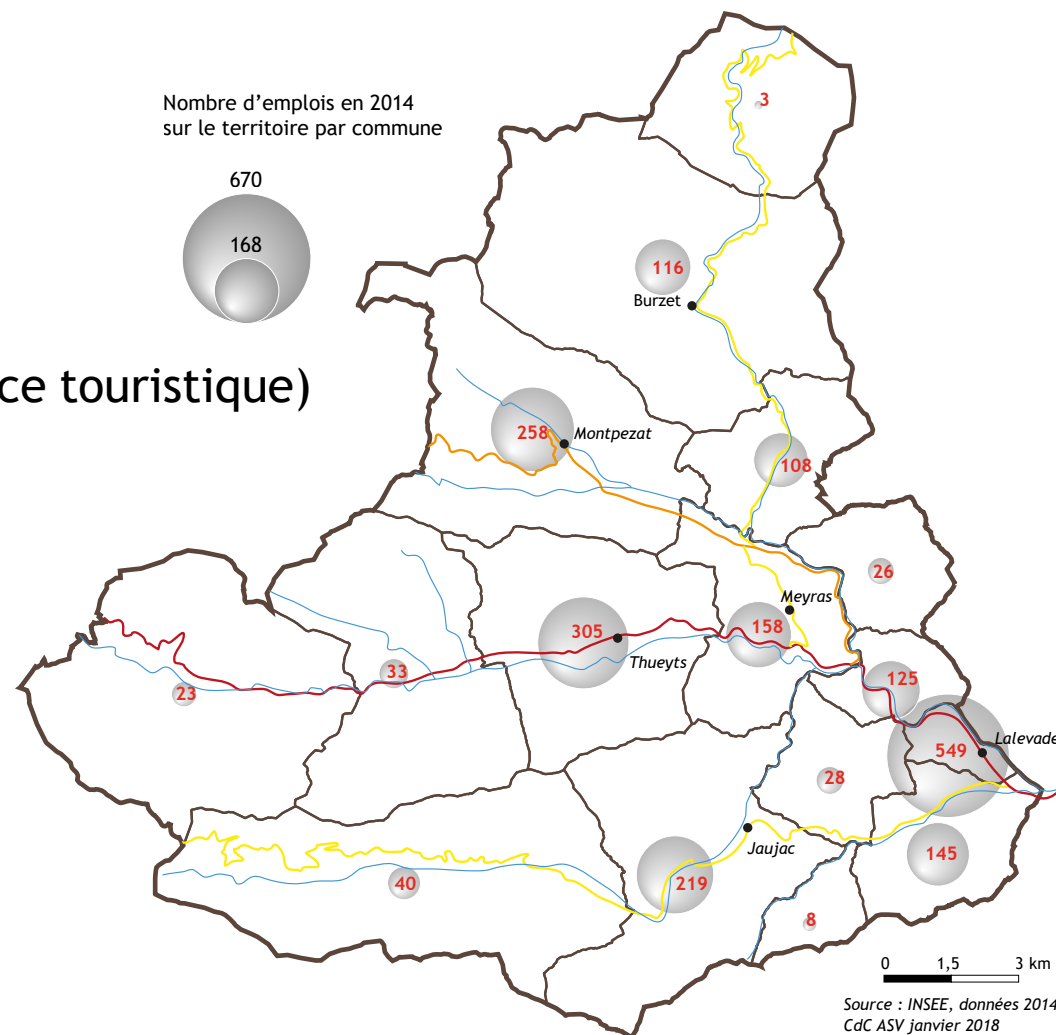
Activité des 15-64 ans



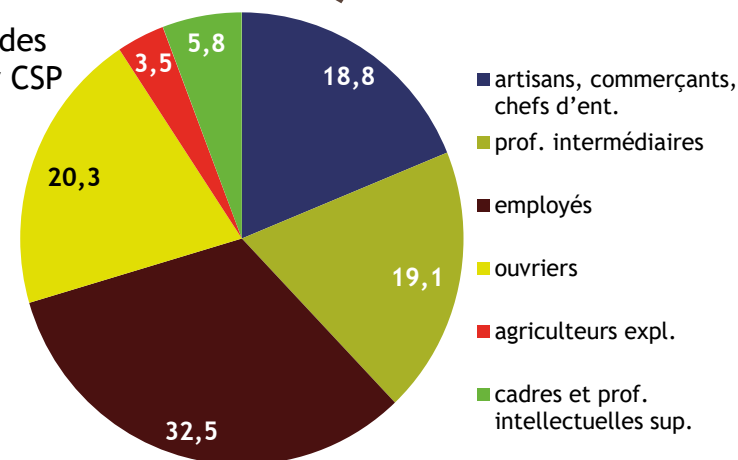
Emplois : 2144 pour 3898 actifs

= Forte dépendance économique aux territoires voisins : taux de couverture en emploi très bas (55% en 2014).

1/4 des emplois se concentre à Lalevade-d'Ardèche



répartition des emplois par CSP



3.3 Emploi - activité

Entreprises et établissements

Nombre d'établissements et effectifs stables ces 10 dernières années

586 entreprises actives dans le champ marchand non agricole

937 établissements actifs dont 3/4 sans salariés

> Des entreprises et filières locales participant à la notoriété du territoire (eaux minérales, filatures...)

Artisanat = 49% des entreprises, sur-représentation des activités du bâtiment (49% des entreprises artisanales) et de l'alimentation (14%) et sous-représentation des activités de services (24%) et de fabrication (13%).

> Des potentiels de développement pour les activités de services à la personne.

Commerce = seule 1 grande surface, nombreux commerces de proximité (> contribuant au lien social dans ces communes rurales et leur attractivité)

Effet saisonnier et lié au tourisme très important. Offre commerciale complétée par les marchés hebdomadaires.



3.3 Emploi - activité

L'offre foncière dédiée à l'activité économique

Pas de ZA communautaire, 28 ha d'espaces d'activités isolés comprenant 1,7 ha de terrains disponibles dont 1 ha de maîtrise foncière publique

= carence de foncier économique à destination des entreprises qui veulent s'agrandir ou des nouvelles entreprises qui souhaitent s'implanter dans le bassin d'emploi.

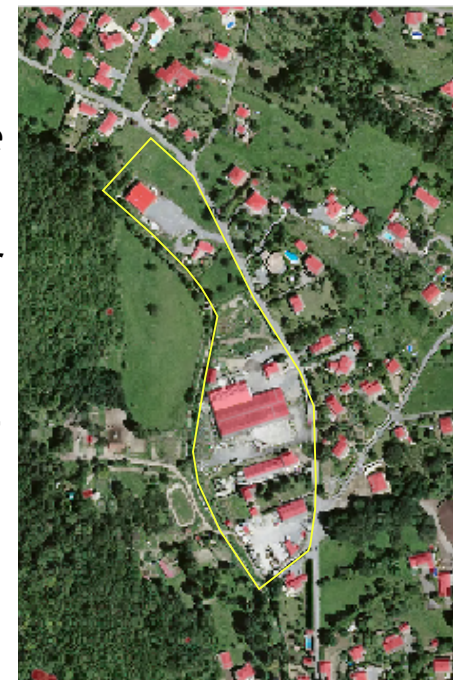
2000m² d'espaces d'activités disponibles dans une friche industrielle réaménagée par la CdC à Prades.

Des espaces de bureaux disponibles dans plusieurs communes.

> Des réserves foncières à prévoir pour le développement d'activités économiques

> Des potentiels de développement pour les espaces économiques mutualisés (pour les auto-entrepreneurs, la transformation des produits locaux...)

Thueyts - ZAC Prades Bouix



3.3 Emploi - activité

Agriculture

En quelques chiffres...

- En 2016, **14% de la surface totale de la CdC est à vocation agricole (3795 ha) et 9% sont exploités par des professionnels (2459 ha).**
- SAU (surface agricole utile) moyenne de **30 ha par exploitation en 2010.**
- 88 exploitations professionnelles dont 65 ont leur siège sur la CdC, baisse importante du nombre d'exploitations (-20%) : 108 exploite en 2000. **Disparition dans certaines communes.**
- Emploi direct de près de **85 ETP** dont 66 ETP issus des exploitations situées sur le secteur.
- Chefs d'exploitation relativement jeunes : **âge moyen de 49 ans.**
- Peu d'exploitations sociétaires (type GAEC) : 13%.



3.3 Emploi - activité

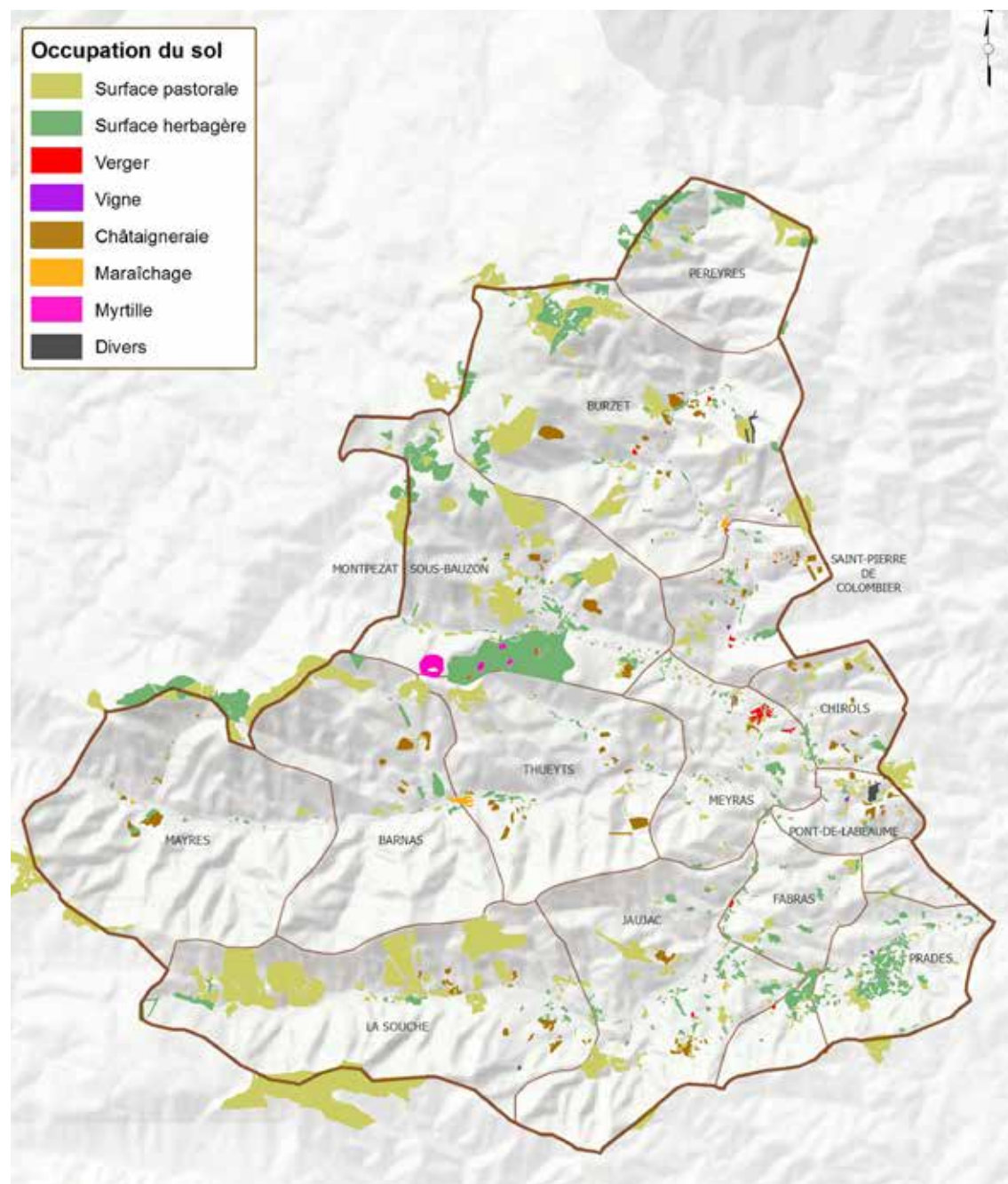
Agriculture

Orientation technico-économique des exploitations très diversifiée

- Diversité des exploitations et des ateliers au sein des exploitations
- Diminution des surfaces cultivées mais augmentation des cultures pérennes.

Débouchées

- Part importante de transformation et de vente directe
- 1/4 des agriculteurs en bio, mais seulement 6,5% de la SAU
- Agritourisme = anecdotique



3.3 Emploi - activité

Agriculture

Foncier

- **De réelles difficultés d'accès au foncier** notamment pour les prés de fauche.
- **Forte dispersion parcellaire** > morcellement du foncier aboutissant à une taille des îlots agricoles souvent incompatible avec une notion de rentabilité économique.
- **Précarité d'accès au foncier** : seulement 38% des exploitations professionnelles disposent de plus de 50% de leur SAU en propriété.
- **Surface irriguée peu importante** (3,8% de la SAU) mais ayant permis le développement de productions telles que le maraîchage, les petits fruits ou encore les plantes aromatiques et médicinales.



3.3 Emploi - activité

Agriculture

Enjeux

- **Maintenir les surfaces en fonds de vallée, préserver leur cohérence et continuité** : elles concentrent l'essentiel des enjeux, structurent le territoire d'un point de vue paysager et offrent également le meilleur potentiel de production et de diversification agricole.
- **Reconquérir les espaces de pente** : fort enjeux paysager et patrimonial, limitation du risque incendie...
- **Favoriser le maintien des exploitations soumises au risque de déprise** : installer de nouveaux éleveurs pour pérenniser les exploitations existantes (mais pour cela besoin d'un foncier structuré et non morcelé).
- **Développer l'agritourisme** : permettrait un complément de revenus pour les exploitants, la destination de vieux bâtiments agricoles doit être mise en réflexion au travers de cette nouvelle vocation.

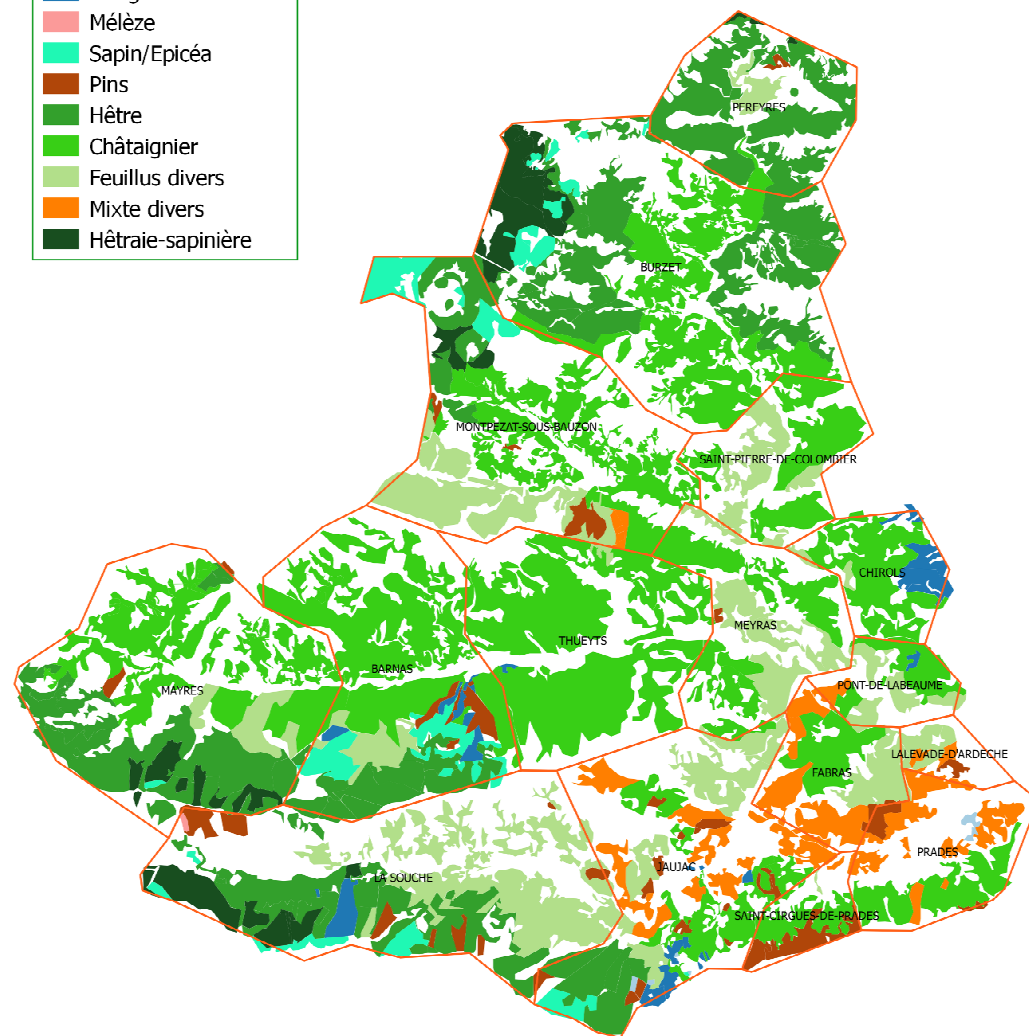
3.3 Emploi - activité

Sylviculture

- 63 % (19 000 ha) du territoire de la CdC.
- forêt feuillue majoritaire, représentant 87 % de la surface forestière totale (43% de châtaigniers).
- très peu gérée et exploitée : environ 4 000 ha (21%)



- 4 000 à 5 000 m3 de bois sont transformés et valorisés par les entreprises de la CdC, essentiellement des résineux.
- 17 entreprises de l'amont de la filière siègent sur la CdC + 6 groupements forestiers.
- 26 entreprises de 1ère et 2nde transformation.



3.3 Emploi - activité

Sylviculture

Freins au développement :

- Desserte
- Relief/pente
- Morcellement (forêt privée)



Scierie Beaume

Enjeux :

- **Améliorer la desserte** pour l'exploitation forestière et mutualiser les aménagements avec ceux prévus pour la défense incendie,
- **Développer la sylviculture pour l'enjeu économique** de toute la filière, la production et la valorisation d'une ressource locale : bois-énergie,
- **Gérer la forêt pour répondre à d'autres enjeux connexes de qualité de vie** : la lutte contre les incendies + la gestion des paysages + le cadre de vie et espace de loisirs de la forêt

3.3 Emploi - activité

Tourisme

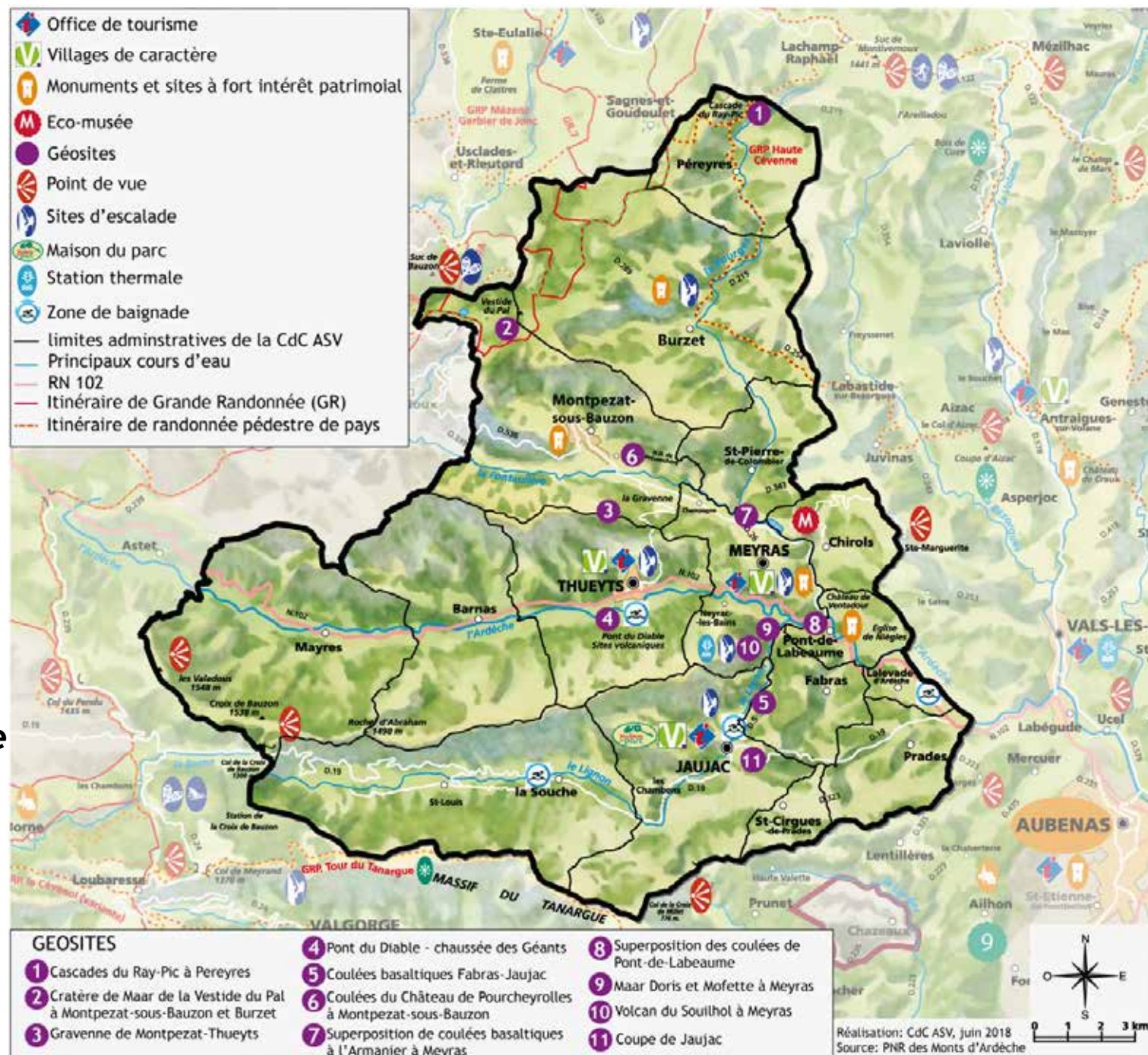
> L'offre touristique :

- thermalisme,
- loisirs de pleine nature,
- patrimoine géologique,
- tourisme culturel,
- tourisme de bouche.



> Composante majeure de
l'économie locale

fréquentation / poids éco



3.3 Emploi - activité

Tourisme

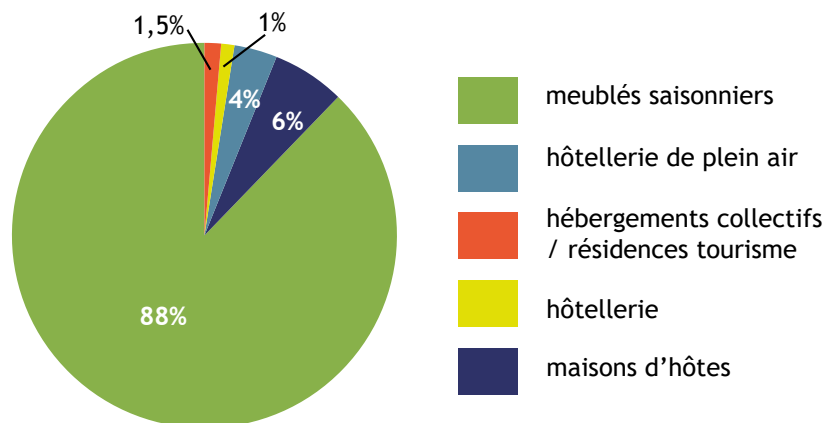
> Hébergement

- capacité d'accueil touristique d'environ 20 000 lits dont 70% en non marchand

- 203 000 nuitées enregistrées en 2017, dont 40% sur la commune de Meyras

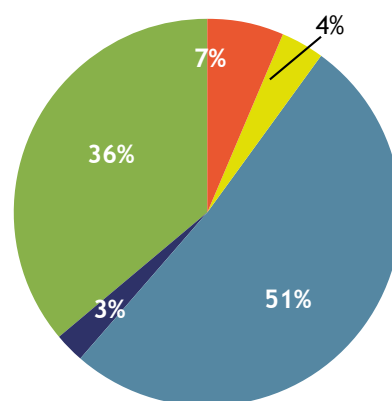
Offre d'hébergements marchands par type

> répartition des établissements



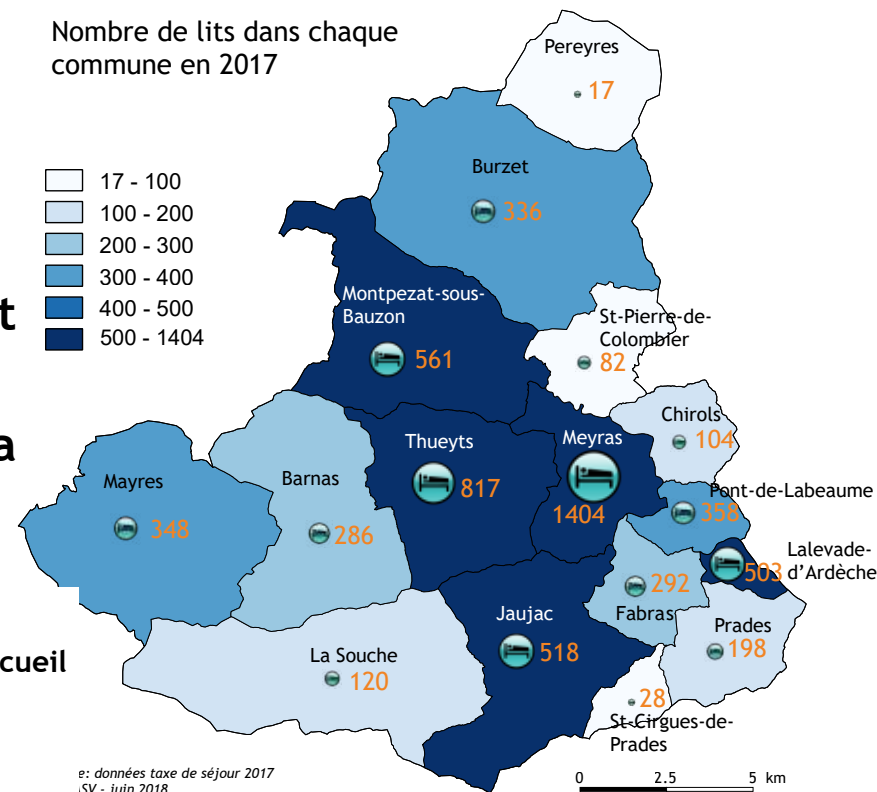
source : données issues des déclarations de taxes de séjours 2017

répartition de la capacité d'accueil



> Enjeux

Une économie touristique concentrée dans le temps et dans l'espace

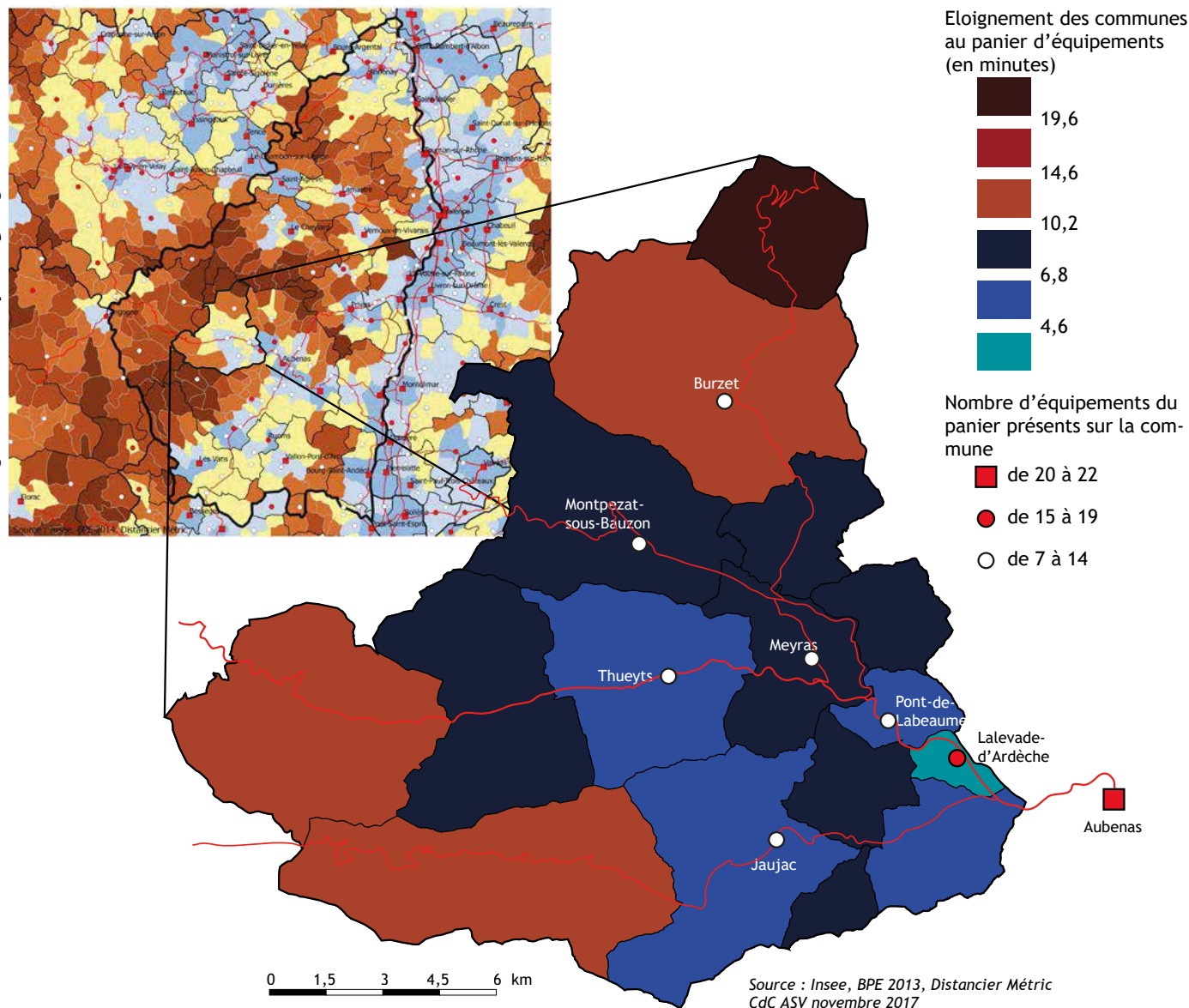


Chapitre 4 - Équipements et mobilités

4.1 Équipements publics

> pôles de services et commerces sur chaque vallée, permettant le désenclavement de celles-ci et un équilibre globale sur l'inter-communalité.

> la spécialisation des pôles d'équipements génère de nombreux déplacements.



4.1 Équipements publics

Accessibilité aux services aux publics

- **un pôle administratif central : Thueyts** (MSAP, trésor public, gendarmerie, centre de secours, pôle de formation de proximité du GRETA...)
- **accessibilité aux services dans les bourgs périphériques**
 - permanences des assistantes sociales, de la mission locale
 - itinérance du PIJ,
 - MSAP - La Poste à Jaujac,
 - espace publique numérique à Montpezat,
 - espace de vie social de la Vallée de la Bourges,
 - association «Coup de pouce»

4.1 Équipements publics

Accessibilité aux soins

- > **services médicaux de base**
maison de santé de Jaujac et maison médicale de Meyras
- > **soins spécialisés**
extérieurs au territoire, sur le bassin d'Aubenas
hôpital privé de soins palliatifs de Thueyts
- > **services pour les personnes dépendantes**
réseau ADMR + Ardèche Aide à Domicile
bon maillage du territoire en EHPAD
IME/ESAT de Lalevade

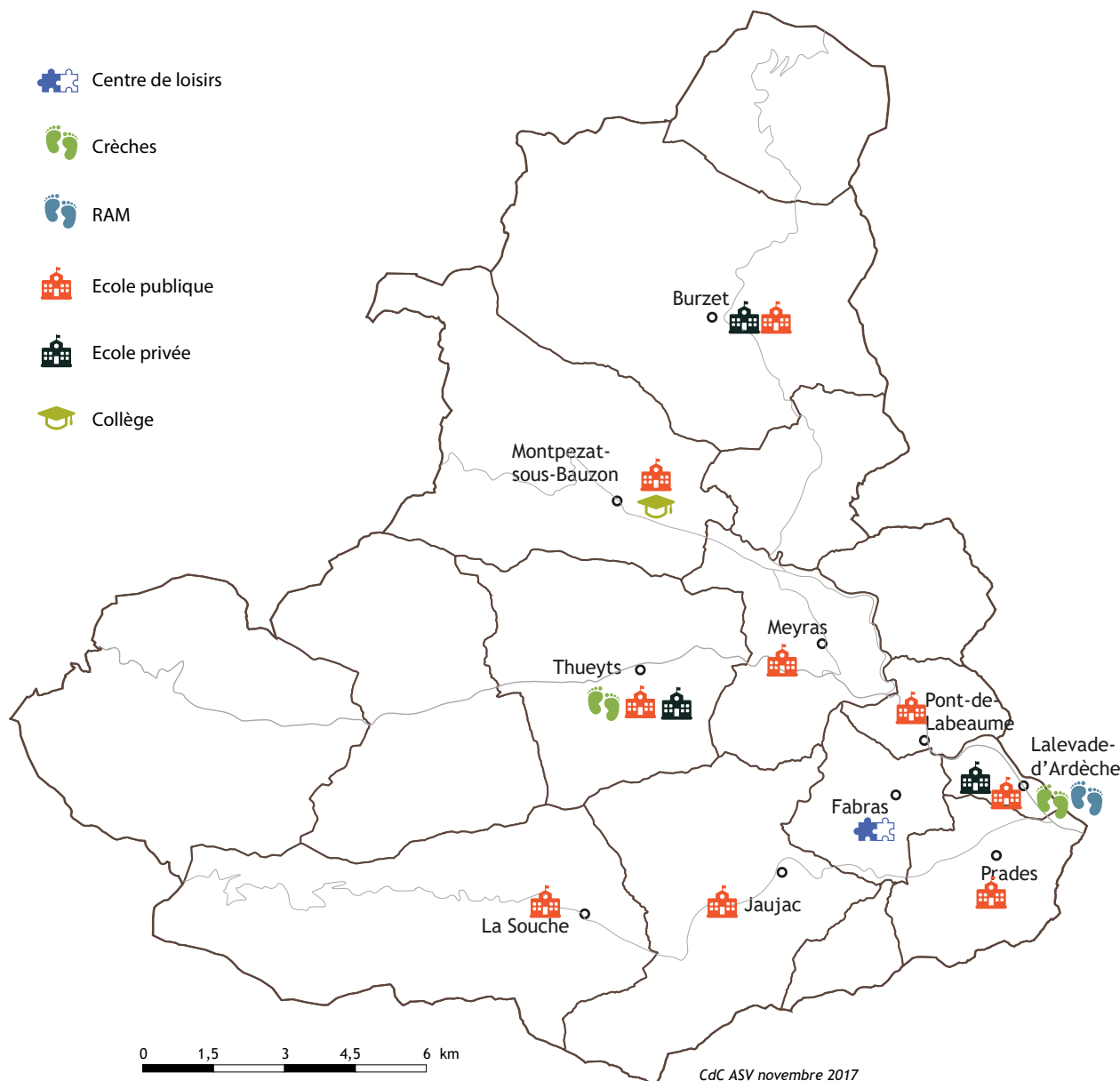
4.1 Équipements publics

Équipements enfance/jeunesse et scolaires

- **petite enfance** : une offre adaptée aux besoins des familles

- **enfance / jeunesse** : un bon maillage des établissements scolaires publics à maintenir.

> Des équipements enfance/jeunesse permettant d'être attractif pour les jeunes ménages et familles



4.1 Équipements publics

Équipements culturels

- réseau important de **bibliothèques / médiathèques**
- **3 salles de spectacles** équipées
- **tissu associatif riche** et réparti sur tout le territoire
- **événements culturels** valorisant les productions locales, le patrimoine, participant à la notoriété du territoire, et favorisant le lien social

4.1 Équipements publics

Équipements sportifs et sites de loisirs de pleine nature

- un **bon maillage des équipements sportifs et circuits de randonnée**
- de nombreux sites de sports de pleine nature (canyoning, Via Ferrata, escalade...) : une **fréquentation à maîtriser** pour limiter les conflits d'usages et les nuisances générées par ces pratiques.

4.1 Équipements publics

Réseaux d'eau potable et d'assainissement

> Eau potable :

Vérifier l'adéquation entre le besoin de la population actuelle et future et la disponibilité de la ressource (quantité&qualité)

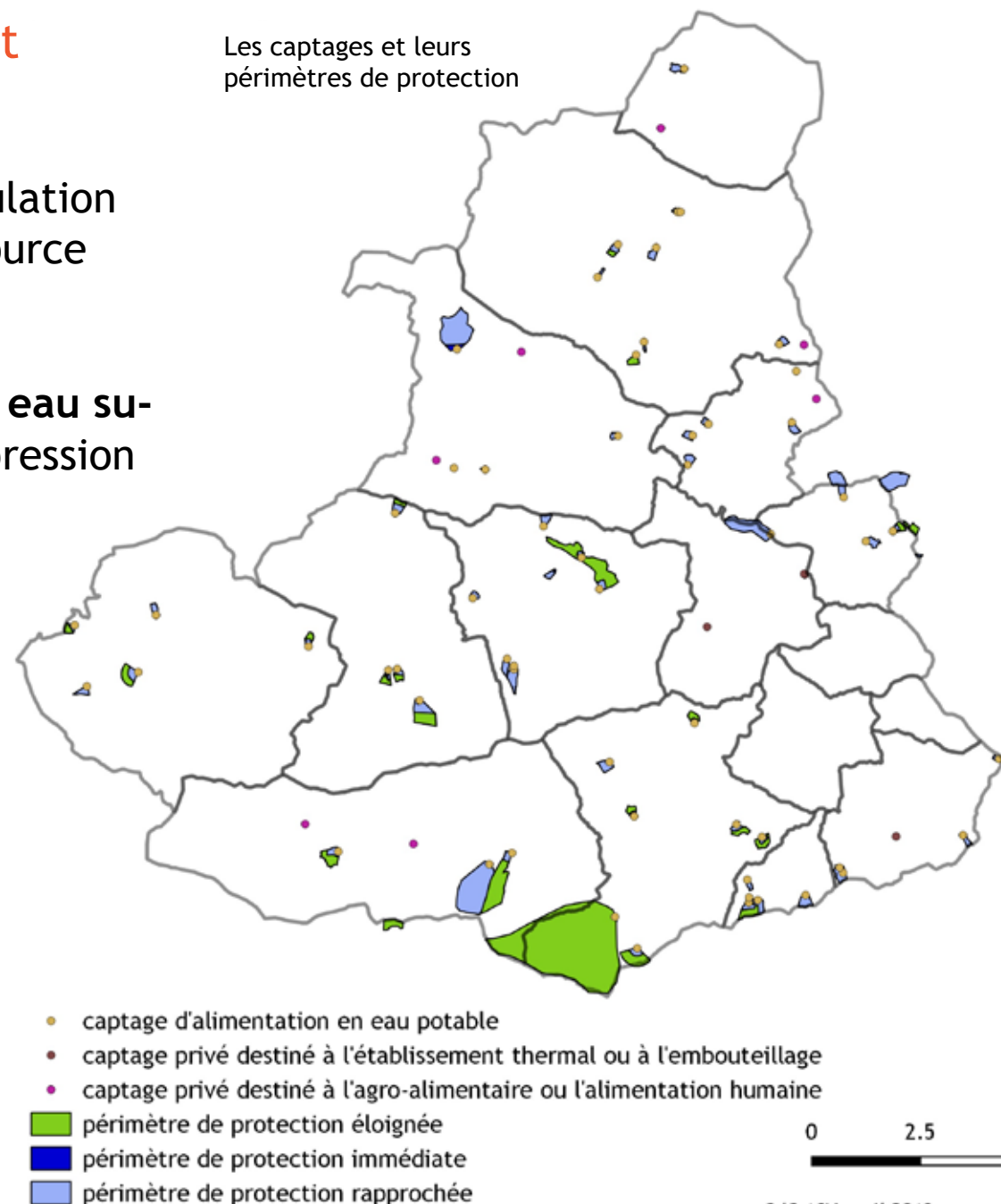
Objectif de **stabilisation des prélèvements en eau superficielle à l'été** pour ne pas accroître la pression sur les milieux aquatiques.

> Assainissement :

Vérifier la capacité du système d'assainissement avec les hypothèses démographiques et économiques et les adapter si nécessaire.

Limiter l'urbanisation dans les secteurs non raccordés au réseau d'assainissement.

Les captages et leurs
périmètres de protection



4.1 Équipements publics

Gestion des déchets

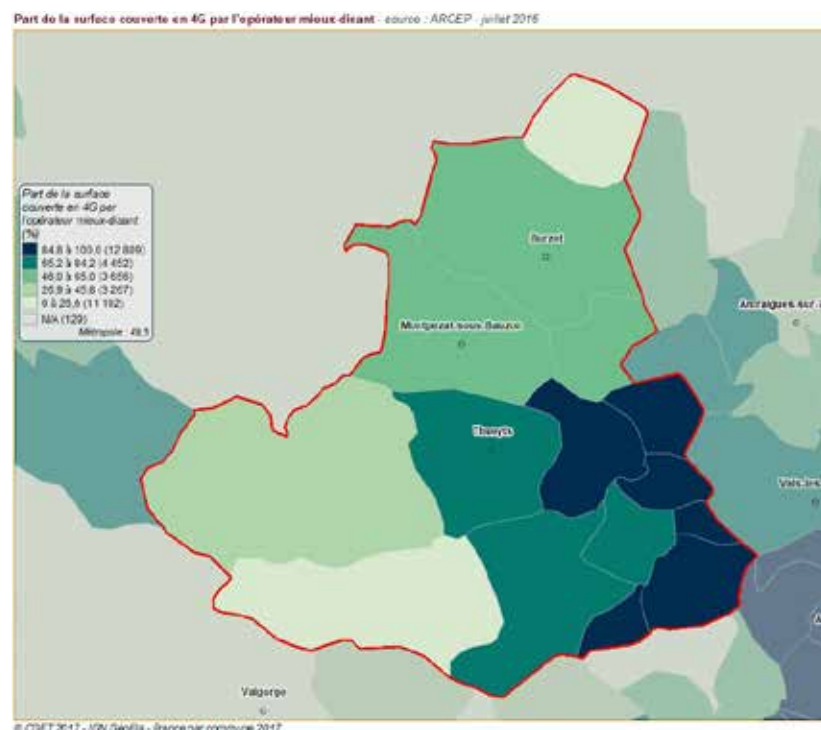
- Collecte assurée par la CdC : 27 tournées, 150.000 km par an
- Traitement (recyclage, compostage, valorisation, enfouissement) et le transport des déchets confiés au Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas (SIDOMSA).

Exportés hors du territoire vers le site d'enfouissement de Roussas dans la Drôme.

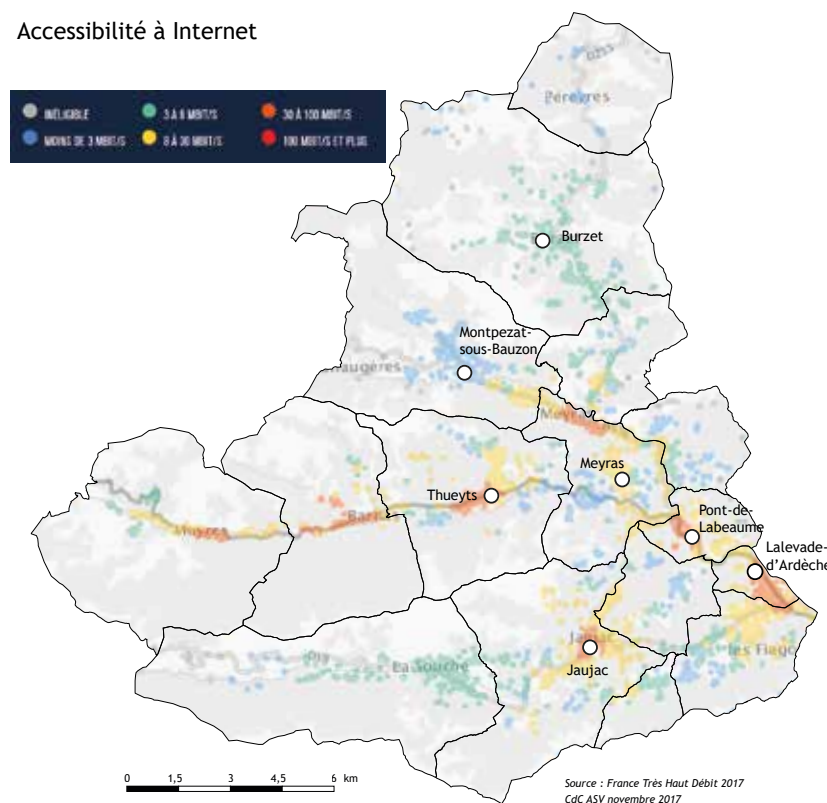
- > Réduction des tonnages de déchets ménagers collectés, amélioration la collecte du verre et du papier
- > Des points de collecte en bacs collectifs de proximité (bacs roulants à disposition de plusieurs foyers) qui tendent à se généraliser
- > Développement des plateformes de dépôts de déchets verts et inertes

4.2 Accès au numérique

= Accessibilité en téléphonie mobile et Internet se développe rapidement : la couverture mobile est globalement bonne et la fibre est en cours de déploiement. En revanche, les rares zones blanches restantes sont un frein au développement du territoire.



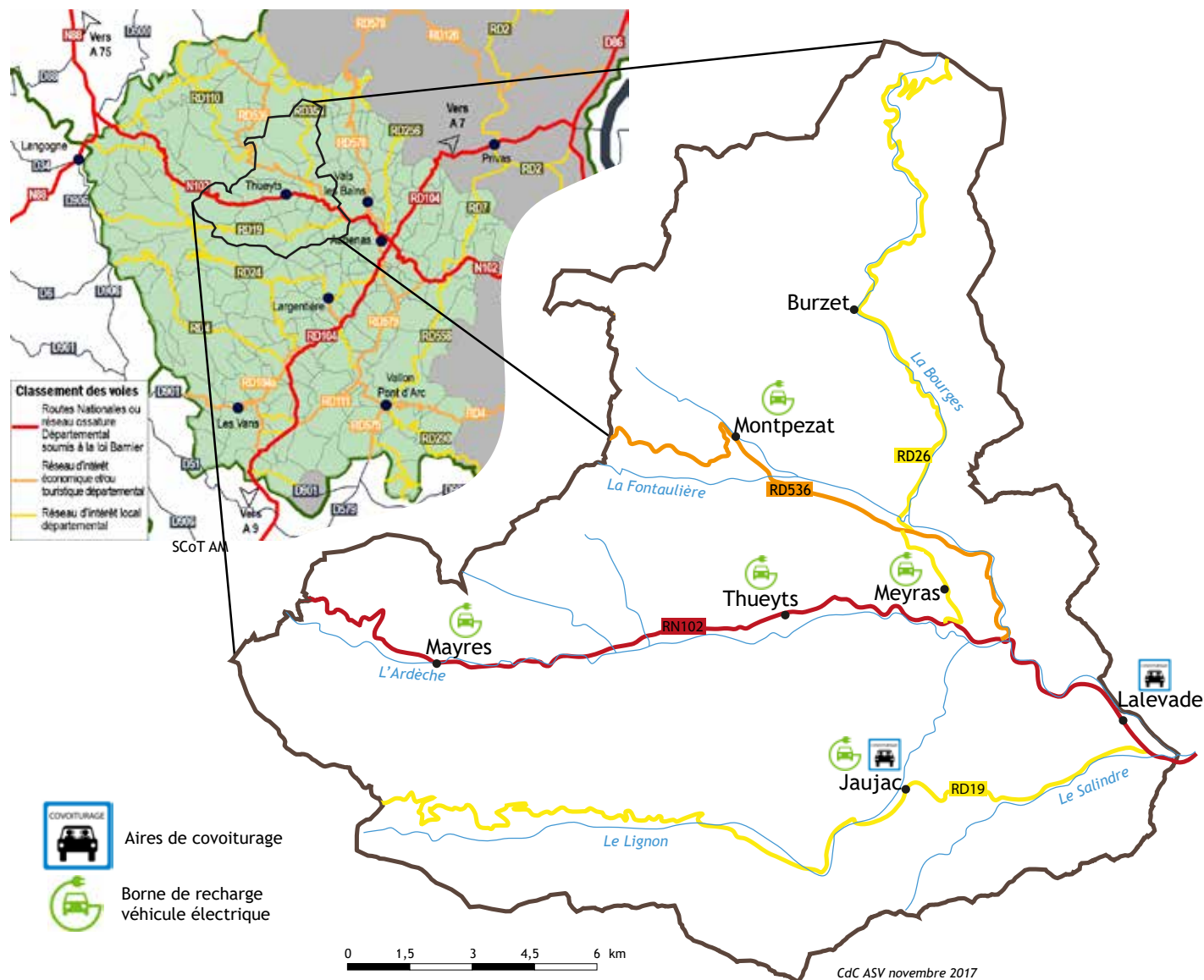
Accessibilité à Internet



4.3 Transports et mobilité

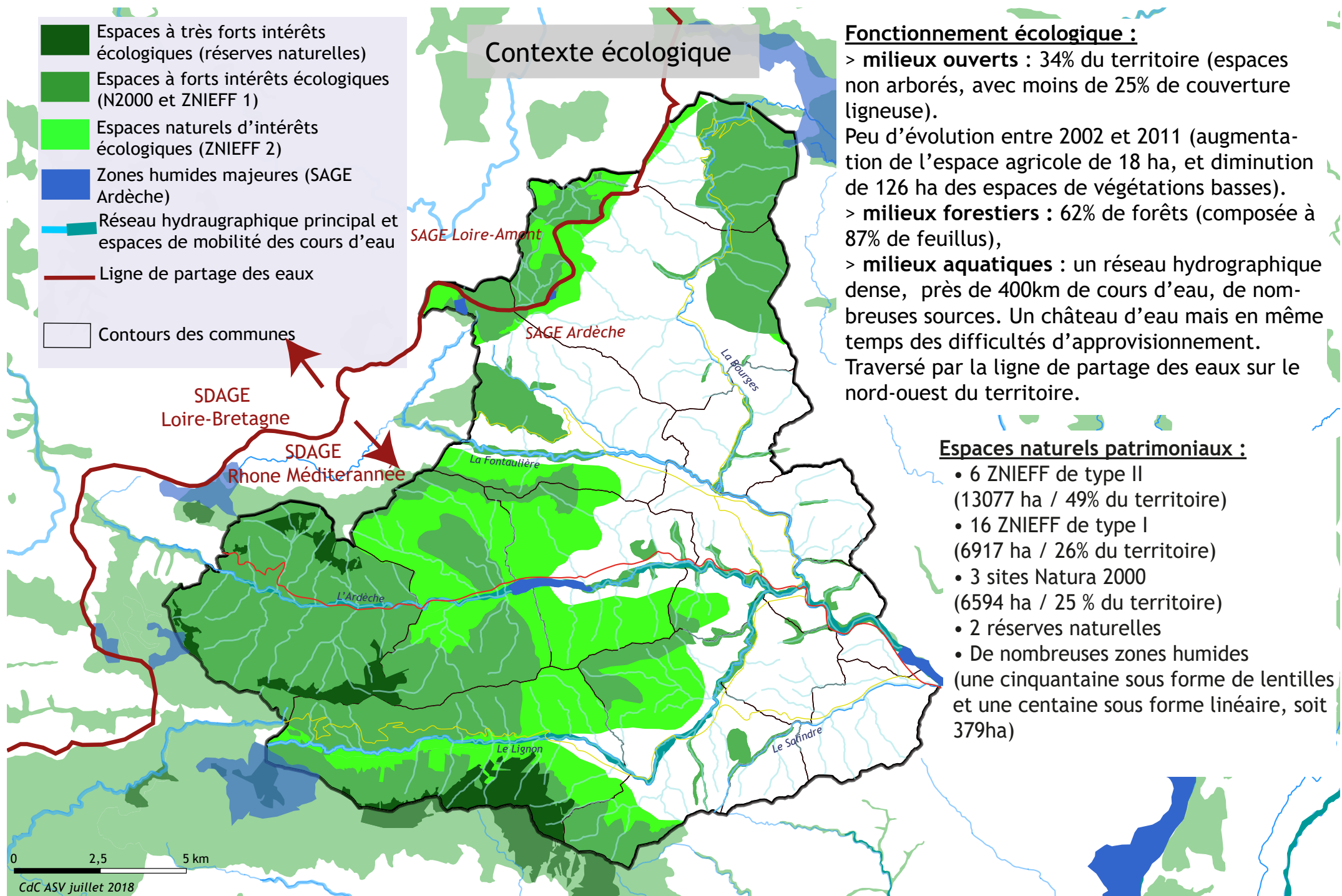
Transports et mobilités

- Un axe à la fois structurant sur le territoire et source de contraintes : la RN102
- Un recours à la voiture individuelle incontournable, des alternatives quasiment nulles
- Néanmoins quelques initiatives et démarches en cours pour diversifier les solutions de mobilité (projet de voie verte, covoiturage, transport à la demande...)
- Un équilibre recherché dans les centres bourgs et villages entre accessibilité en voiture, stationnement et espaces publics en faveur des autres usages (espaces de rencontres, circulations piétons...)



Chapitre 5 - Etat Initial de l'Environnement





Synthèse des fonctionnalités écologiques

Limites administratives

 Territoire de la communauté de communes

 Limites communales

Réseau hydrographique

 Cours d'eau

Réseau viaire

 Route principale

 Route secondaire

 Route tertiaire

Éléments de fonctionnalité écologique

 Corridors aquatiques

 Corridors terrestres

 Espace perméable

 Zone d'affaiblissement

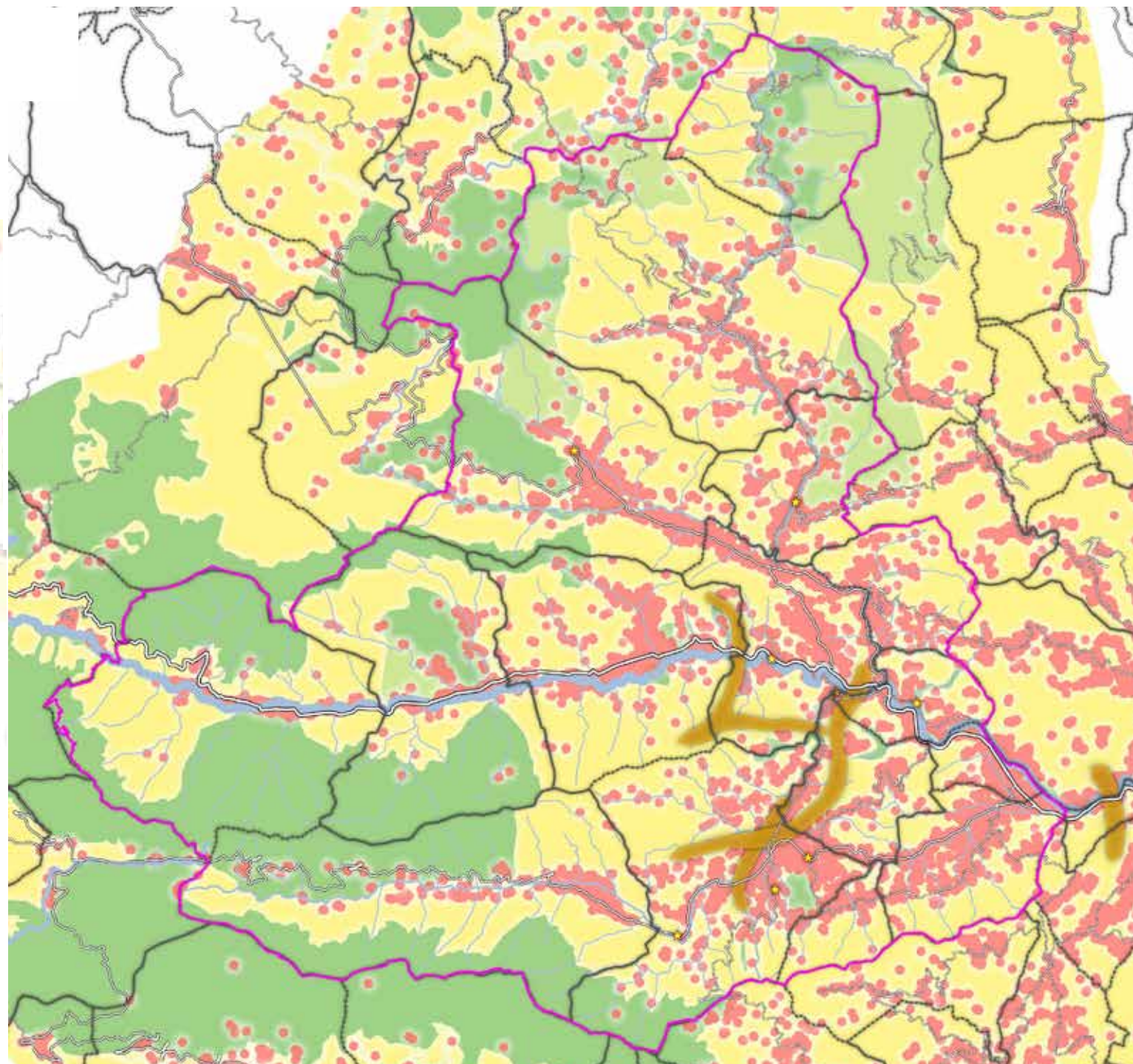
 Zones naturelles d'intérêt reconnu

 Zones de nature

 Principale ruptures ponctuelles



Limites administratives : OpenStreetMap
Fond de carte : OpenStreetMap par Terrestras
Date de réalisation : 2018-04-13
Conception : Frédéric CLOITRE



5 - Etat Initial de l'environnement

Milieux naturels : enjeux

- Prendre en compte et valoriser le contexte écologique très riche du territoire dans les projets d'aménagement et de développement du territoire,
- Préserver la richesse et la diversité des milieux naturels : socle d'un paysage et d'un cadre de vie de qualité
- Maintenir les réservoirs de biodiversité,
- Préserver voire restaurer les espaces de fonctionnalités écologiques,
- Prendre en compte le contexte hydrologique : territoire à la fois château d'eau et fragile.

5 - Etat Initial de l'environnement

Energie - climat

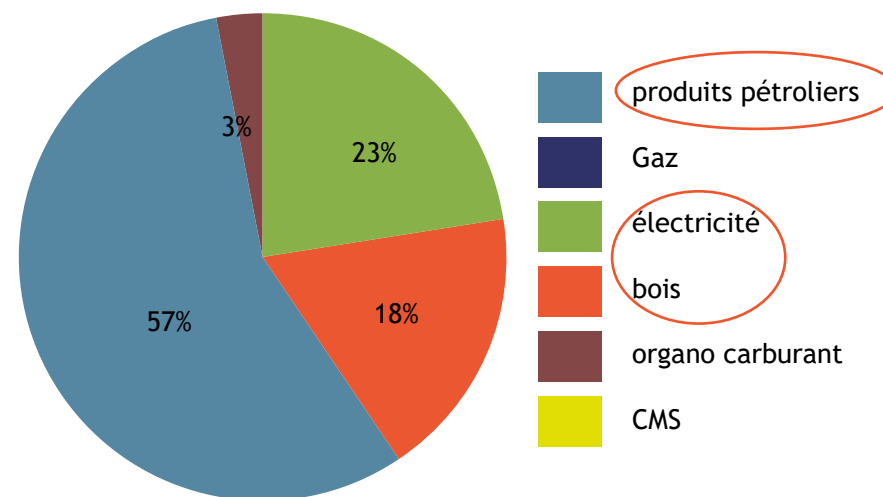
Loi TEPCV impose une consommation énergétique divisée par deux d'ici 2050 avec des paliers intermédiaires de - 20 % à l'échéance de 2030 et de - 35% à horizon 2040.

> A décliner dans le document d'urbanisme

Consommation d'énergie de la CdC

Secteur	consommation en Gwh/an (1GWh = 1 000 000 kWh)	
Résidentiel	95	43%
Tertiaire	25	12%
Industrie (hors branche énergie)	5	2%
Gestion des déchets		
Transport routier	89	41%
Autres transports (fluvial...)		
Agriculture, sylviculture	3	1%
TOTAL	217	100%

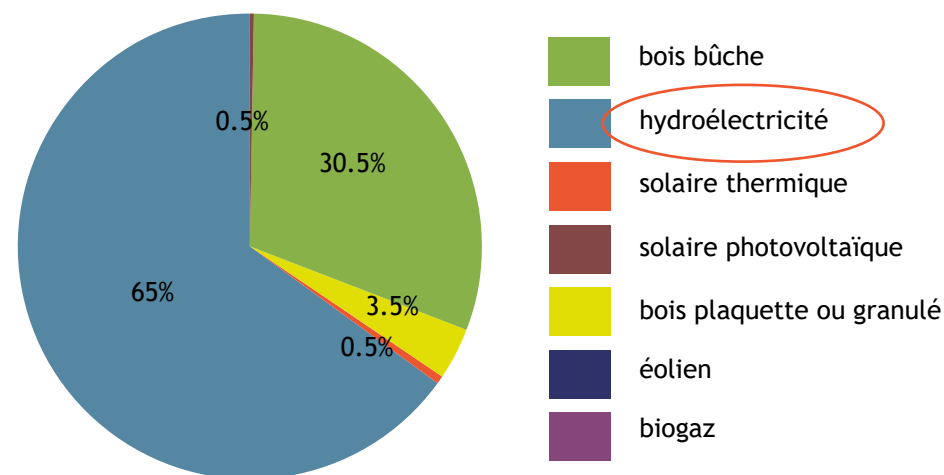
Origine de l'énergie consommée



*CMS : combustible minéraux solide (charbon...)

*Organo-carburant : nouvelle appellation des « bio-carburant » calculé sur la part d'intégration de ces carburants au niveau national.

Production locale d'énergies



5 - Etat Initial de l'environnement

Les risques et nuisances

Risque inondation

- fort
- moyen
- faible
- zone d'expansion de crue

Sensibilité des communes au risque incendie de forêt

- très forte
- forte
- moyenne

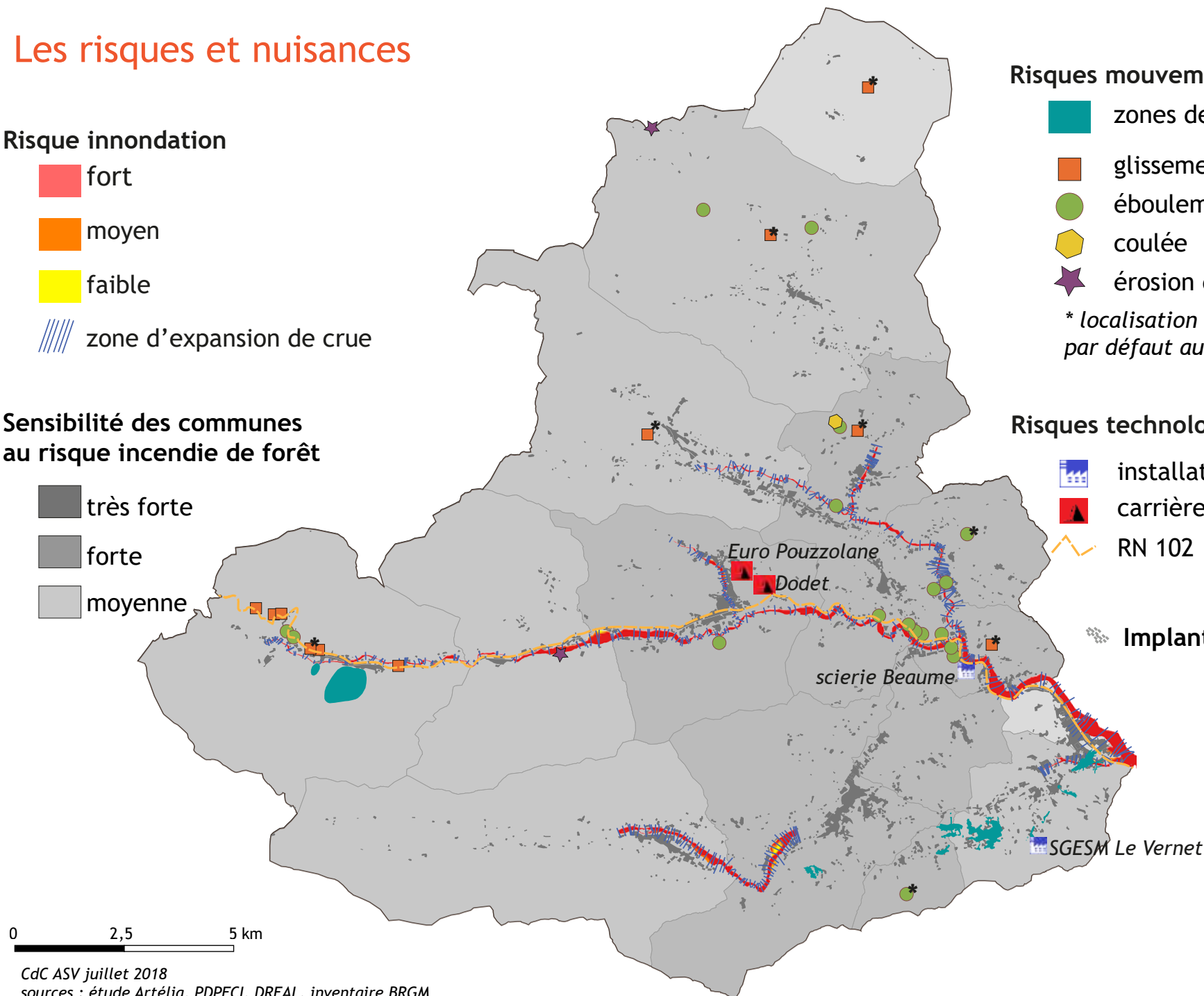
Risques mouvements de terrain, minier

- zones de travaux miniers
- glissement
- éboulement
- coulée
- érosion des berges
- * localisation du phénomène inconnue : par défaut au centre de la commune*

Risques technologiques et nuisances

- installation classée
- carrière
- RN 102

Implantations bâties



CdC ASV juillet 2018

sources : étude Artélia, PDPFCI, DREAL, inventaire BRGM

Merci pour votre attention

→ Suivez la procédure sur notre page Internet : www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/

Pour toute contribution, question ou remarque...

- un registre de concertation est mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes
- courriel : plui@ardechedessourcesetvolcans.com
- adresse postale : Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans
12 rue du Pouget, Château de Blou, 07330 Thueyts
- téléphone : 04 75 89 01 48